

# ACADÉMIE DE STANISLAS



## **Journée d'hommage au Professeur Alain Larcen**

organisée par le Professeur Jean-Pierre Husson,  
président de l'Académie,

le samedi 30 novembre 2013,  
dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Nancy

Textes réunis par le Professeur Pierre Labrude,  
secrétaire perpétuel

**Monsieur le Professeur Jean-Pierre Husson,  
président de l'Académie de Stanislas**

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Préfet,  
Madame Larcen,  
Madame Rénosi-Larcen,  
Mesdames et Messieurs les orateurs, en vos grades et qualités,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,  
Mesdames, Messieurs.

J'ai le plaisir et l'honneur de vous souhaiter la bienvenue sous les ors, stucs et peintures du Grand Salon de l'Hôtel de Ville afin d'honorer la mémoire du professeur Alain Larcen, élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur peu avant de nous quitter, le 10 mai 2012. Deux fois l'an, ce lieu est le cadre des séances solennelles de notre compagnie, lieu où sont récompensés des travaux de recherches originaux dans les secteurs médicaux, scientifiques, littéraires et artistiques ainsi que des actes de dévouement.

La décision de rendre hommage au professeur Larcen traduit le souhait collectif exprimé par l'Académie qui a confié le déroulé de cette journée d'hommages à son bureau. Cette manifestation que nous avons souhaité mémorielle, mais également projetée sur l'avenir, est placée sous le haut patronage de monsieur le maire de Nancy et de monsieur le préfet du département de Meurthe-et-Moselle. Cette cérémonie est le fruit des collaborations tissées entre, d'une part, l'Académie de Stanislas dont Alain Larcen fut président à deux reprises (1978-1979, puis 1996-1997) et, d'autre part, plusieurs instances nationales et régionales avec qui il avait travaillé et pris des responsabilités de tout premier plan. C'est d'abord l'Académie nationale de médecine où il fut successivement correspondant (1978), membre titulaire (1986) puis président (1994). C'est ensuite la Fondation Charles de Gaulle dont il présida le Conseil scientifique après avoir conduit des travaux portant sur l'exégèse des écrits et sources à propos de la pensée « gaullienne », positions de thèse qui lui donnèrent le grade de docteur d'Etat ès Lettres (philosophie). C'est bien sûr l'Université de Lorraine qu'il vit naître et plus particulièrement la Faculté de médecine de Nancy où son enseignement fut écouté par des générations d'étudiants en médecine. C'est enfin le précieux concours qu'il accorda à la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain où il exerça un rôle très actif. Il y œuvra à l'enrichissement des collections. Il y prit une part décisive à l'élaboration du projet de rénovation qu'il suivit avec beaucoup d'attention, ne ménageant ni sa peine, ni ses conseils, tout particulièrement lors de la conception du programme scientifique des futurs parcours muséaux.

Cette journée d'hommages est la réunion de forces vives, de talents éclairés, de témoignages d'hommes et de femmes qui ont, à un moment donné, croisé des étapes de la vie du professeur. Les trois thèmes qui vont successivement être débattus tracent de lui une image plurielle mais certainement incomplète, tant ses thèmes d'intérêt furent nombreux, traduits dans de très abondantes productions et réalisations où s'expriment le souhait de travailler pour l'intérêt général. Alain Larcen ne fut pas l'homme d'une seule passion. Pétri d'histoire et de références à l'Antiquité, mélomane et amateur d'art éclairé, il fut dans son temps et dans les combats de son époque tout en conservant un respect sans faille pour les valeurs inculquées dès son enfance : l'amour pour la France et son drapeau, le respect des préceptes de la démocratie et encore un fort attachement à la petite patrie lorraine dont il fut un temps un élu, avec un lien tout particulier pour le belvédère d'Amance où s'offre un si émouvant paysage apaisé sur le Grand Couronné. Ces valeurs cohabitèrent avec un sens aigu pour l'action. Derrière la diversité et la richesse des convictions traduites en actes, il faut en priorité retenir qu'Alain Larcen fut un sauveur d'hommes, faisant reculer la mort et forgeant avec d'autres médecins, mais aussi les militaires et les pompiers, les outils indispensables pour réduire les effets des drames technologiques et des accidents de la vie, en

particulier lors des catastrophes minières, des explosions de silos ou encore avec l'épisode tragique de l'effondrement d'une grue sur un lycée à Toul. L'opinion publique retient son rôle pionnier dans la mise en place des soins d'urgence mobile et de réanimation, préfiguration de nos SAMU et SMUR d'aujourd'hui. Alain Larcan fut médecin chef des services avec rang d'officier général. Dans ces fonctions, il défendit le principe de médecine de l'avant qui désormais fait partie des règlements militaires.

Cette journée lui est dédiée. Ses amis, ses confrères, son entourage sont venus en mémoire de lui afin d'éclairer sa vie, de souligner ses combats et convictions, d'évoquer ses passions, son attachement à la figure tutélaire du général de Gaulle, reprenant à son compte la célèbre citation « Il faut viser haut, en regardant les sommets, car ils ne sont guère encombrés ».

La journée que nous allons suivre est divisée en trois actes. Elle débute sous la présidence du professeur Paul Vert par la présentation de témoignages successifs apportés par son ami le professeur Jean Natali, son ancien élève le professeur Pierre-Edouard Bollaert et par le médecin général Henri Julien qui traite du secours apporté aux victimes.

Monsieur Jacques Godfrain, président de la Fondation Charles de Gaulle, clôt cette matinée en nous éclairant sur la dimension à la fois érudite et admirative qu'avait Alain Larcan pour la personnalité et la pensée du Général, avec de nombreux voyages à la Boisserie, dans l'intimité de sa bibliothèque.

En début d'après-midi, nos travaux seront précédés par une « Incursion dans l'intime » que madame Catherine Rénosi-Larcan a bien voulu nous faire partager. Qu'elle soit remerciée pour cette heureuse initiative.

Le médecin général inspecteur Claude Giudicelli préside la seconde suite d'entretiens. Il accueille tout d'abord le contrôleur général des Armées Jacques Perget pour évoquer la richesse de la rencontre culturelle d'Alain Larcan avec l'œuvre du Général. Succèdent ensuite trois témoignages ayant trait à l'exercice de la médecine militaire. Le président de séance traite de l'action médicale spécifique exercée au sein du Service de santé des Armées (SSA). Le docteur Daniel Bitsch, président du comité de Nancy des membres de la Légion d'honneur et surtout fidèle ami, évoque le déroulement des exercices de terrain organisés pour solutionner des situations de crise. Enfin l'exposé du médecin en chef Jean-Jacques Ferrandis, conservateur honoraire du Musée du service de santé au Val-de-Grâce, évoque pour nous l'attrait partagé pour l'histoire de la médecine militaire, ce qui fut concrétisé par une monumentale recherche traitant de la réorganisation des secours et soins au cours de la Première Guerre mondiale.

Au sein de l'Académie et des réseaux lorrains avec qui nous avons à travailler, nous avons tenu à faire prendre au public présent la mesure des investissements pris localement, faisant d'Alain Larcan un ambassadeur de cette province transfrontalière et désormais structurée autour d'un sillon métropolisé. Le professeur Jean-Claude Bonnefont, secrétaire perpétuel de la Compagnie, éclairera la présence constructive de notre confrère très assidu à nos séances ordinaires, toujours assis au premier rang, à la droite de la tribune. Le président Dominique Flon retracera quelques épisodes de la longue connivence qu'il avait entretenu avec les œuvres conservées au Palais ducal, et surtout celles qui sont exposées et valorisées par la muséographie et les belles expositions thématiques qui se succèdent. Enfin, le professeur Pierre Labrude évoquera la contribution éclairée qu'il fit dans la mise en inventaire des hôpitaux lorrains et des objets qu'ils recèlent.

Je souhaite à tous une excellente journée de partage mémoriel et respectueux du souvenir de la personnalité du professeur Larcan. Il ne nous aurait pas démenti en sachant que cette journée est également occasion à valoriser des connaissances transdisciplinaires et enrichies par la constitution d'une tribune où les hommes tissent davantage de liens personnels qu'institutionnels. Cette forme de pollinisation associe la médecine, l'histoire des soins et de la santé, la quête du patrimoine, avec en toile de fond l'ombre tutélaire du Général.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

**Monsieur le Professeur Jean Natali,  
membre de l'Académie nationale de médecine**

**1<sup>ère</sup> journée**

**Mai 1958 : concours de l'agrégation**

Ma première rencontre avec Alain Larcen eut lieu en 1958, lors du concours d'agrégation des Facultés de médecine qui n'avait lieu, à cette époque, que tous les trois ans. À cette occasion, les « agrégatifs » de province se mêlaient à ceux de Paris, et l'un d'entre eux m'avait dit : « Lorsque tu verras affichée l'heure de la leçon d'un certain Alain Larcen de Nancy, ne le rate pas ! ». Je suivis son conseil. J'avais naturellement une certaine expérience des leçons « ex cathedra », mais jamais je n'en n'avais entendu qui, du prologue à la conclusion, une bonne heure plus tard, ne se fut déroulée aussi harmonieusement. Les schémas que le candidat avait préparés venaient illustrer les paroles. Chaque mot était prononcé clairement et ne pouvait échapper aussi bien aux premiers rangs qu'à l'auditoire, dans ce vaste amphithéâtre de la rue de l'École de Médecine, dépourvu de micro. Cette diction parfaite, Alain Larcen devait la garder toute sa vie. En sortant de la salle, j'entendis parler de son âge : vingt-huit ans alors que les autres candidats avaient au minimum cinq ans, et le plus souvent dix ans de plus que lui.

Quelques semaines plus tard, car les différentes épreuves se déroulaient pendant cinq à six semaines, durant les mois de mai et juin, j'appris qu'Alain Larcen avait été reçu à ce concours d'agrégation, le plus jeune de sa promotion. Je lui écrivis pour le féliciter, et ce fut le début d'une amitié qui dura plus d'un demi-siècle entre l'un des esprits les plus brillants de notre temps, et celui qui n'a jamais oublié que le chirurgien, « Kei ergo », en grec, n'est qu'un travailleur manuel.

Peu de temps après, les vaisseaux nous rapprocheront alors qu'Alain Larcen, chef de service interniste, était devenu réanimateur, et de ce fait confronté à différentes urgences vasculaires, à la thrombolyse rapide et à la maladie thrombotique. Sans doute, lui, comme moi-même, privilégions dans nos recherches cliniques les fonctions cardio-vasculaires de façon globale, sans études trop cloisonnées du cœur, des gros vaisseaux, des veines et lymphatiques. La différence, c'est qu'Alain Larcen s'intéressa très tôt à la microcirculation où s'établissent les échanges, et où se trouve l'origine des œdèmes et du choc. Je crois que c'est une des caractéristiques essentielles de son fonctionnement intellectuel : ne pas se contenter d'une solution simpliste. C'est ainsi que, suivant le chemin initié en France par Jean-François Merlen, grâce aux nouvelles techniques de microscopie vitale, il put étudier directement les premières phases des processus généraux comme le saignement et la thrombose.

Avec l'aide d'un ingénieur des Mines, devenu professeur d'hématologie, Jean-François Stoltz, il fut un des premiers en France à se pencher sur les recherches initiées par Poiseuille qui, faute de techniques appropriées, n'étaient guère sorties de la notion populaire de « sang épais ». Méthodiquement, avec des visco-segments appropriés, il reprit l'étude de la viscosité sanguine, précisa ses paramètres, l'influence de certains de ses facteurs biochimiques plasmatiques (fibrinogène, albumine, globulines), des éléments figurés du sang, en premier lieu de l'hématocrite, ce qui lui permit de définir et de classer les syndromes d'hyperviscosité et de mieux comprendre l'action des traitements, de l'hémodilution, des « défibrinants » ou des drogues facilitant la dispersion globulaire (dites anti-sludge) ou modifiant les déformabilités des hématies.

C'est ce fonctionnement intellectuel, associant logique, travail sans relâche et rigueur extrême, qui lui permit de présenter dans l'épreuve de titres pour sa candidature à l'Académie de médecine, en 1978, une étude analytique de ses travaux médicaux qui est véritablement extraordinaire, ce qui lui valut une élection triomphale. Vous pouvez voir qu'elle touche les domaines essentiels de la pathologie interne. Elle s'accompagne d'une liste de ses titres, de ses activités médico-sociales, historiques et littéraires dont il n'existe aucun équivalent chez les membres passés et actuels de l'Académie de médecine. Elle ne resta pas figée et fut actualisée lors de son jubilé en 1997 et

complétée jusqu'en 2010.

Le terme de « retraite » n'exista jamais pour Alain Larcan, qui démontra que le critère de l'âge ne correspond pas au vrai potentiel de chacun.

## **2<sup>ème</sup> journée**

### **13 décembre 1994 : séance solennelle de l'Académie de médecine**

Elu membre en 1986, Alain Larcan devient président de l'Académie nationale de médecine. Il fut le seul Nancéien président de l'Académie nationale de médecine. Cette séance, qui eut lieu le 13 décembre 1994, en présence de très hautes personnalités, fut enregistrée, et permettez-moi de vous en présenter quelques séquences. Dans cette séance, Alain Larcan a évoqué l'histoire et les traditions du transport sanitaire militaire.

Pendant longtemps, Antiquité, Moyen Âge, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les premiers soins furent sommaires, se résumant en un pansement et une immobilisation sur les lieux mêmes. Il fallut attendre 1792 pour des ambulances volantes imaginées par Larrey, et c'est en 1813 que Percy créa un corps d'infirmiers militaires. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'initiative de Dunant, avec la création de la Croix-Rouge, représenta une étape importante. Mais ce n'est que pendant la guerre de 1914-1918 que la relève et l'évacuation des blessés furent enfin organisées. Toutefois, elles ne furent réellement efficaces que pendant la guerre de 1939-1945, ainsi qu'en Indochine et en Algérie, grâce à l'utilisation des hélicoptères.

## **3<sup>ème</sup> journée**

**L'après-midi du 28 avril 2012** fait partie de ces heures qu'on ne peut pas oublier. Je l'avais reçu quelques semaines auparavant et je savais qu'il ne serait plus des nôtres lors de la réunion de l'Académie, les 18 et 19 juin, alors qu'avec ses confrères nancéiens, il avait préparé tout le programme de la visite de l'Académie.

Madame Larcan nous accueillit avec le courage et l'extrême gentillesse qui faisaient notre admiration à tous, dans sa splendide maison, le Belvédère, à Amance, à une dizaine de kilomètres de Nancy. Cette après-midi de printemps était magnifique, et au-delà de la vallée, on apercevait les coteaux du Grand Couronné où eurent lieu en 1914 et 1917 de sanglants combats.

Alain Larcan occupait une pièce du rez-de-chaussée qu'il avait transformée en chambre, et avant que Monsieur Gérard Longuet, le ministre de la Défense et des Anciens combattants, qui allait l'élever à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur, n'arrive, il reçut séparément les différentes personnes qu'il avait souhaité voir ce jour-là.

Monsieur André Rossinot, et le Professeur Vert, ont fait état de cet entretien. Moi-même, quatre jours plus tard, au début de la séance du mardi de l'Académie de médecine, en ai rendu compte à l'invitation du président de l'Académie. Il ne faisait pas de doute que son extraordinaire destin touchait à sa fin. Mais il avait conservé toutes ses capacités intellectuelles, et ses propos s'adressaient spécifiquement à chacun de nous.

Monsieur Gérard Longuet lui remit ensuite son insigne après une courte allocution. Alain Larcan, reprenant presque sa voix habituelle, lui répondit en insistant sur le problème essentiel des accidents, et du relèvement des blessés. Enfin, son ami Christian Dupuy, ténor de l'Opéra de Nancy, lui fit entendre des chants qu'il appréciait particulièrement :

- Les Deux Grenadiers (die Beiden Grenadiere), opus 41, n°1 de Robert Schumann sur un poème de Heinrich Heine,
- L'Air du 2<sup>ème</sup> acte de Philippe II, extrait de Don Carlos de Verdi,
- Et enfin, une chanson de marche.

Selon le vœu d'Alain Larcan, il n'y eut aucun enregistrement de cette réunion qui nous laissa tous bouleversés. Moins de deux semaines plus tard, le 10 mai, Alain Larcan nous quittait dans l'intimité et la discrétion.

**Monsieur le Professeur Pierre-Edouard Bollaert,  
service de réanimation médicale, hôpital central, CHRU de Nancy**

**Alain Larcan, promoteur de la réanimation médicale et esprit encyclopédique**

Alain Larcan, Lorrain depuis trois générations, fit ses études secondaires au Lycée Henri-Poincaré de Nancy. Bachelier à quinze ans, orphelin de son père polytechnicien et officier d'artillerie, mort au combat en juin 1940, élevé par son grand-père le Professeur Adolphe Fruhinsholz, médecin obstétricien, il hésita assez logiquement entre carrière militaire et médicale. Il opta pour la dernière, toutefois sans délaisser la première comme vous le savez. Il fut nommé externe puis interne des Hôpitaux de Nancy à vingt-et-un ans et classé major aux deux concours. Professeur agrégé à vingt-sept ans, il avait opté pour la médecine interne qu'il exercera ensuite pendant plus de dix ans.

Son intérêt pour cette nouvelle discipline qu'était la réanimation à la fin des années 50 est sans doute né beaucoup plus des préoccupations du maintien de l'homéostasie du milieu intérieur au cours de diverses maladies dont, en tout premier lieu, l'insuffisance rénale aiguë que de la naissance contemporaine de techniques de ventilation artificielle. Il se lança avec l'immense détermination dont il était capable dans cette aventure sous le regard mi-amusé, mi-incrédule de collègues de disciplines déjà solidement installées dans l'exercice médical ; ils ne savaient alors pas que grâce à Alain Larcan, Nancy allait devenir pionnière en matière de réanimation et médecine d'urgence. Le membre fondateur, en 1971, puis président en 1977 de la Société de Réanimation de Langue Française avait ouvert un service de Réanimation dès 1969, autonomisant une activité qu'il avait déjà amorcée dix ans auparavant dans un secteur du service de médecine interne. Peu de domaines d'intérêt ont échappé à sa sagacité dans une discipline où beaucoup était à créer. Nous touchons là un des traits essentiels de sa personnalité : il était incapable de se limiter à un nombre restreint de champs d'investigation. C'est sans doute aussi pour cela que la réanimation ne pouvait pour lui se spécialiser ; il ne comprenait pas la séparation entre réanimation médicale et chirurgicale, préférant le terme de réanimation médico-chirurgicale ou polyvalente. Dès 1959, il organisa à Nancy des Journées de Réanimation médico-chirurgicale présidées par des personnalités françaises et étrangères célèbres (comme Lassen, Selye, Negowski, Sheehan...) dont les actes furent publiés dans la série « Problèmes de Réanimation » et obtinrent une audience internationale. Ses domaines de prédilection restaient les atteintes rénales dont il fit redécouvrir les atteintes myoglobinuriques, mais aussi les anomalies hydro-électrolytiques, l'hématologie, domaine dans lequel il aurait dû laisser son nom à la postérité : il a en effet décrit en 1969 le second cas mondial de syndrome de fuite capillaire systémique en mettant en évidence le caractère remarquable de la gammopathie monoclonale associée que Clarkson, auteur de la publication princeps, n'avait pas souligné. Il montra également beaucoup d'intérêt pour l'hémostase et fut un des meilleurs spécialistes mondiaux des coagulations intravasculaires disséminées (CIVD). C'est d'ailleurs lui qui conceptualisa les relations entre CIVD et anomalies mesurables de la coagulation sous le terme de « coagulopathies de consommation », thème sur lequel il publia une importante monographie destinée à un public international. Alain Larcan s'intéressa beaucoup à la Toxicologie clinique qui allait considérablement bénéficier des acquis de la réanimation, publiant de nombreuses séries de divers types d'intoxication et créant aussitôt après Paris et Lyon un Centre antipoison qui est aujourd'hui l'un des plus importants de France. Soucieux de la prise en charge des nombreuses intoxications au monoxyde de carbone observées dans la région, il fit installer à l'ouverture de son service un caisson multiplace d'oxygénothérapie hyperbare.

Je ne parlerai pas de son extraordinaire contribution à tout ce qui concerne le secourisme, la médecine préhospitalière et la médecine de catastrophes qui vont être développés par le général Julien.

Alain Larcan était un médecin aux connaissances immenses servies par une mémorisation bibliographique et une capacité de travail peu communes. La curiosité scientifique de ce forçat intellectuel (selon sa propre expression) dépassait considérablement les bornes de la réanimation ;

elle s'exprimait par une quête systématique, ubiquitaire et organisée de tirés-à-part de publications, servie par un secrétariat qui, bien avant la révolution du Web, inondait régulièrement le monde de ses demandes. Ce zèle à traquer la nouveauté bibliographique est bien illustré par la boutade d'un collègue parisien : « Le moyen le plus rapide de savoir si votre article a été publié est de voir arriver la demande de tiré-à-part d'Alain Larcan ». En plus d'une bibliothèque opulente, de l'abonnement à une cinquantaine de revues périodiques internationales, il classait lui-même les innombrables tirés-à-part reçus dans un fonds bibliographique occupant une quinzaine de grandes armoires croulant sous le poids des articles.

Il aimait probablement plus encore écrire que lire et, pour ne parler que de son œuvre dans le domaine médical, ses travaux se sont matérialisés par plus de mille cinq-cents publications dont l'ampleur et la diversité thématique ne peut manquer d'étonner. Mais il y avait dans cet esprit encyclopédique une gageure parmi tant d'autres : se rapprocher un peu de son maître secret, Jean Pic de La Mirandole, étoile filante de la Renaissance dont la mort précoce ne l'empêcha pas de publier neuf-cents thèses.

C'était aussi un homme d'académie. Quoi de plus naturel lorsque l'on sait que son aïeul Albert Fruhinsholz, son bisaïeul Adolphe Pinard, tous deux obstétriciens de renom, et deux grands oncles, Victor Morax (qui a donné son nom aux Moraxella) et Alexandre Couvelaire, également obstétricien, étaient, eux-mêmes membres de l'Académie nationale de médecine. Pour faire bonne mesure, il y fut titularisé en 1986 (à l'âge de cinquante-cinq ans) et en fut président en 1994. Il était aussi membre très actif de l'Académie de Stanislas dont il fut deux fois président. Pourtant, la pensée d'Alain Larcan était loin d'être académique. C'était un agitateur incessant d'idées, dont certaines furent visionnaires. Il faut citer l'exemple des états de choc septique pour lesquels il avait compris l'importance des anomalies microcirculatoires et soulevé l'intérêt de s'intéresser à l'activation de la coagulation. Ces idées prophétiques qu'il n'a pas su nous convaincre d'explorer plus avant ont eu le succès que l'on sait bien des années plus tard. Dans le même ordre d'idées, il avait avec la complicité de J.-F. Stoltz introduit l'hémorhéologie en France, c'est à dire l'étude de l'écoulement du sang, de sa viscosité et des contraintes physico-chimiques liées à l'interface sang-vaisseau. Il a fondé la Société Française de Microcirculation et co-écrit avec J.-F. Stoltz deux importants traités consacrés à ces sujets.

Nous venons de parler du médecin, brillant, éclectique, novateur, bâtisseur. Qu'en était-il du patron que nous avons connu ? Il était très présent dans son service, bienveillant, disponible et rassembleur. Il savait faire preuve d'une écoute souriante et modératrice qui entretenait une ambiance de travail sereine qui allait de pair avec une exigence constante de qualité des soins. A l'avant-garde de la connaissance médicale, il se méfiait pourtant des nouveaux paradigmes, et se montrait souvent sceptique devant la médecine fondée sur les preuves (evidence-based medicine). Il nous disait avec sagesse qu'il ne faut pas brûler ce que nous avons encensé. Si son raisonnement médical, au chevet du malade, était très classique, j'ai beaucoup de mal encore aujourd'hui à qualifier sa démarche intellectuelle en ce qui concerne les avancées du savoir médical. Il y avait chez lui une pensée assez littéraire qui donnait beaucoup plus d'importance à l'idée qu'à la démonstration expérimentale de sa réalité, mais aussi une fascination pour des technologies nouvelles qu'il prenait cependant soin de faire utiliser par d'autres que lui ! Enfin, en humaniste érudit, il ne pouvait se désintéresser des enjeux éthiques soulevés par l'exercice médical de la réanimation.

Aujourd'hui, une médaille à son effigie est scellée dans le Pavillon de réanimation de l'Hôpital Central qu'il inaugura en 1990, à quelques pas du service de Médecine A où il fit ses débuts de réanimateur, et du bâtiment préfabriqué de 1969 qui abrita pendant vingt ans son premier service d'urgence et de réanimation. Au cœur de ces lieux de détresse et d'espoir, de joies et de peine, qui ont abrité toute sa carrière, cette médaille nous rappelle ce que les malades et nous-mêmes devons à Alain Larcan, pour ce qu'il y a construit et développé pour les malades de notre établissement. Mais, orphelins de sa présence vivante, elle nous évoque aussi son immense héritage intellectuel, spirituel et humain. Puisse-t-il lui survivre longtemps encore.

**Monsieur le Médecin général (2S) Henri Julien,  
correspondant de l'Académie nationale de médecine,  
président de la Société française de médecine de catastrophe**

**Alain Larcan et le service public**

Monsieur le président de l'Académie de Stanislas,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai reçu votre invitation à témoigner et que j'ai accepté de rendre hommage aujourd'hui au regretté professeur Alain Larcan. Je l'ai accepté bien volontiers au regard de la dette que je dois à notre maître, mais également pour vous faire part de la dernière visite que Francis Huot-Marchand et moi-même lui avons rendu dans sa maison d'Amance.

Le Professeur avait tenu à nous recevoir. Il était assis dans son bureau, dolent et très fatigué, mais pleinement présent. Après de courtes salutations d'usage, la conversation a pris un tour très sérieux avec un ton de gravité marqué, sans toutefois une trop grande solennité. Le Professeur, préservant ainsi toute la chaleur et la confraternité du moment, bien que Francis et moi étions très émus et impressionnés par la réserve et le maintien de notre maître. Trois sujets ont été abordés, manifestement choisis et préparés par lui. Il s'agit de l'intégration des deux services publics complémentaires SDIS et SAMU, de l'état du secourisme en France et de l'organisation des hélicoptères publics.

Ce dernier thème a été à peine évoqué en fin d'entretien, non pas que nous l'ayons abrégé mais nous ne l'avons pas prolongé volontairement pour ne pas trop fatiguer le Professeur Larcan. Sa pensée sur le sujet est connue, il a toujours regretté que la France n'adopte pas la méthode qui a prévalu chez nos voisins germaniques et qui a conduit à couvrir l'ensemble du territoire allemand par des hélicoptères pour toutes missions, disposés et basés au centre de zones déterminées par le temps de vol opérationnel.

Ses préoccupations, malgré l'avancée de sa maladie, concernaient son pays, ses dernières recommandations, le bien public. Cela nous a beaucoup frappés. Et c'est cet aspect de l'engagement citoyen d'Alain Larcan dont je voudrais vous entretenir.

### **La création du service SOS**

C'est en 1962 à Nancy, où j'étais à l'époque jeune externe, que le service SOS a été créé. D'autres que moi ici pourraient en parler qui sont plus au fait de l'histoire. C'est sur les principes du médecin colonel Cot qu'Alain Larcan fonde le service SOS :

- les soins doivent aller à la victime et non l'inverse ;
- les soins sur place doivent faire appel à des traitements testés et ayant fait leurs preuves ;
- le transport doit être effectué dans un véhicule adapté et sous surveillance médicale.

Appliqués dès 1924 à Paris, ces principes sont malheureusement abandonnés au profit de la défense passive qui préparait la population et les secours à la deuxième guerre mondiale.

Alain Larcan, grand historien de l'urgence, n'ignorait pas qu'avant la Grande Guerre, Nancy s'était déjà doté, sous l'impulsion du Pr Perrin et du Dr Ganzinoti, d'une assistance médicale de nuit associant sapeurs-pompiers et médecins ou infirmières, service qui a fonctionné entre les deux guerres. C'est dans cette perspective que, responsable d'un service de réanimation à l'hôpital, il s'investit dans l'organisation des secours et soins d'urgence pré-hospitaliers. Un arrêté préfectoral donne ses bases juridiques au service SOS qui réunit protection civile départementale, service d'incendie et de secours, direction et inspection de la santé, faculté de médecine, ville de Nancy, CHR, etc.

Il faut voir là la force de persuasion du Pr Alain Larcan afin de réunir l'ensemble de ces partenaires dans un même projet, et d'obtenir la signature d'un arrêté permettant dès le lendemain



de démarrer les gardes médicales à la caserne Gambetta. C'est un véritable patchwork administratif qu'Alain Larcan réussit à confectionner et à renforcer par un deuxième arrêté le 2 décembre 1965 afin :

- que les sapeurs-pompiers fournissent véhicules et matériels,
- que les médecins soient non plus détachés, mais affectés à temps plein et rémunérés par le SDIS,
- que le remboursement des frais d'intervention soit effectué par la DASS.

Dans ces conditions, l'application de la loi de 1986 portant création des SAMU, ne posera aucun problème à Nancy. Une convention, le 20 juin 1986, précisera que les sapeurs-pompiers, toujours associés, agiront en tant que prestataires du SAMU. La lettre aux internes et aux externes rédigée à cette occasion montre bien l'investissement pour le bien public de ce chef de service hospitalier.

Le nombre important de catastrophes mortelles est ressenti par Alain Larcan comme un *souci* citoyen pour lequel il propose la constitution d'un service public dont le Doyen Beau a bien voulu lui confier l'organisation.

## Garde Urbaine de Protection Civile

Lettre adressée par le Professeur Agrégé Larcan, en octobre 1962, pour informer internes et externes des hôpitaux de Nancy de l'ouverture imminente de la Garde Urbaine de Protection Civile (Service SOS) :

*"Le nombre croissant des accidentés de la route, ainsi que l'importance des intoxications professionnelles et volontaires, posent de plus en plus le problème des soins pré-hospitaliers. L'expérience quotidienne fournie par la Presse et la pratique du poste de secours nous renseigne sur le nombre trop important de catastrophes mortelles se produisant sur les lieux mêmes de l'accident, pendant le transport ou même à l'arrivée à l'hôpital. Malgré la promptitude habituelle du transport, il est infiniment probable que de nombreux blessés et intoxiqués sont morts faute d'un geste élémentaire de réanimation. C'est ce souci qui conduit le Service de Protection Civile de Meurthe-et-Moselle à envisager, avec l'aide de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale, l'organisation d'un service public de soins préhospitaliers. M. le Doyen Beau a bien voulu me confier, ainsi qu'au Docteur Picard, l'organisation de ce nouveau service.*

*Nous faisons appel à tous les internes des Hôpitaux, externes des Hôpitaux, volontaires, ainsi qu'aux stagiaires d'anesthésie-réanimation. La garde, qui sera prise 24 heures sur 24 à la Caserne des Pompiers, consistera à se rendre sur les lieux de l'accident ou du sinistre, muni d'un matériel convenable. Le convoyeur-réanimateur assurera ensuite la surveillance des blessés graves pendant le transport (...). Je pense que notre proposition recueillera de nombreuses adhésions, car ces gardes auront indiscutablement un intérêt technique professionnel. Il ne s'agira bien entendu que d'effectuer des gestes élémentaires : diagnostic rapide, modalité du transport, oxygénothérapie, éventuellement perfusions et injections médicamenteuses, assistance respiratoire, parfois massage cardiaque trans-thoracique. En principe, votre intervention se limitera aux polytraumatisés découverts dans un rayon de 20 km, aux asphyxiés et intoxiqués graves. Les relations avec le Centre Hospitalier s'effectueront grâce au poste émetteur-récepteur dont l'hôpital a été doté suite à notre intervention auprès du service de la Protection Civile (...). Il sera intéressant que le Service soit assuré par une cinquantaine de volontaires, ce qui fera revenir la garde environ une fois tous les deux mois. Cette réalisation, si elle est menée à bien, sera unique en France (...).*

Tout l'esprit du grand serviteur qu'a été Alain Larcan est ici démontré :

- clarté du jugement, culture historique, capacité de décision et de conception,
- engagement personnel et force de persuasion,
- constance et durée dans l'action,

et en même temps la pleine conscience de l'importance et de l'originalité de l'action menée.

La synergie entre ces deux grands services publics, SDIS et SAMU, a vécu bien des vicissitudes pour ne pas dire des combats. La médecine d'urgence et sa réputation, en France comme à l'étranger, en ont bien souffert. L'idée d'Alain Larcan sera reprise en 2007 : les deux ministères, Santé et Intérieur, se rapprochent pour mettre en rédaction le référentiel d'organisation des secours assurés par les Services départementaux de secours et d'incendie (SDIS) et les Services d'aide médicale d'urgence (SAMU) qui était préfiguré dans la lettre de 1962. Le 24 avril 2009, un arrêté contribue, dans l'esprit de ce que souhaitait le Pr Larcan, à clarifier la répartition des missions entre SDIS et services d'aide médicale urgente.

## Le secourisme

Deuxième préoccupation citoyenne du Pr Larcane, le dossier du secourisme en France va mobiliser son attention. Alain Larcane était membre de l'Observatoire national du secourisme et à ce titre avait suivi les évolutions du secourisme en France depuis le brevet national mis en place dans l'immédiat après-guerre, jusqu'à sa dernière forme réglementaire : les « Premiers secours citoyens ». Il avait également constaté la consternante stagnation de sa diffusion et le retard que la France a accusé dans le domaine.

Vers le mois d'avril 2009, le Professeur m'a contacté et m'a demandé de bien vouloir réfléchir à ce problème national afin d'établir un bilan, et en même temps de faire des propositions qui seraient soumises à l'Académie nationale de médecine. C'est le président de la commission chirurgie-anesthésiologie-réanimation-urgences qui m'a adressé la lettre d'invitation, mais c'est le Pr Alain Larcane, avec qui je vais avoir l'honneur et le plaisir de travailler, qui va suivre, de très près, l'évolution du dossier.

C'est en historien de la médecine qu'Alain Larcane aborde le sujet :

- rappelant l'emploi pittoresque du mot secourisme pour définir le traitement des convulsionnaires du cimetière St-Médard,
- notant l'action des grands fondateurs du service de santé des Armées, cher à Alain Larcane, et l'action des brancardiers, les despostats de Percy, sur le champ de bataille,
- enfin, citant le premier emploi du mot secouriste dans son sens moderne par Henry

Dunant au cours des guerres de Crimée, C'est en témoin historique qu'Alain Larcane a poursuivi sa contribution par l'évocation de l'engagement d'étudiants en médecine, dès 1941, pour assurer le soutien santé des résistants sous la conduite de celui qui deviendra, à l'issue de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, le premier ministre de la Santé.

Soucieux de vérité historique, il a dénoncé le désintérêt manifesté par la plupart des médecins pour le secourisme au travers du vécu du chirurgien Friedrich von Esmarch, plus connu pour la bande à laquelle son nom est attaché. Il avait publié des ouvrages de secourisme, succès de librairie et traduits en de très nombreuses langues, qui n'ont essuyé que des critiques de la part de ses confrères contemporains. Il n'hésitait d'ailleurs pas à montrer dans ses ouvrages l'intérêt des brancards français.



On comprendra mieux ainsi la valeur de l'intérêt du professeur A. Larcane pour le secourisme, et la signification citoyenne de son engagement pour sa promotion.

Nous ne présenterons pas le contenu du rapport consacré au secourisme en France, mais nous en rapportons quelques points forts qu'Alain Larcane se plaisait à souligner :

- il n'y a pas en langue française de définition du secourisme, il en sera proposé une : « Ensemble des gestes de secours reconnus, destinés en situation d'urgence, à préserver l'intégrité physique et psychique d'une victime d'accident ou de maladie, notamment en attendant l'arrivée des secours organisés »,

- il n'y a pas de définition légale du mot secourisme qui est inconnu au Journal Officiel, malgré les nombreuses propositions de loi des assemblées,

- l'exercice, et ses travers possibles, sont du domaine juridictionnel, seule l'obligation de porter secours a été inscrite au Code pénal en 1941. Il n'existe pas en France de loi dite « du Bon Samaritain », qui protège le témoin secouriste, comme cela est promulgué dans la plupart des États des États-Unis,

- enfin l'apport du témoin secouriste dans ce qui a été appelé en France « chaîne de secours » et qui a ensuite été diffusé dans le monde entier sous le nom de *Survival Chain*, n'est reconnu que très récemment, en particulier par les cardiologues dont je saluerai ici un des représentants nancéiens très impliqué, Etienne Alliot.

Tout ceci confortera Alain Larcan dans sa volonté d'améliorer ce qu'il pensait être une composante importante de la vie citoyenne.

C'est ainsi que vont être proposés :

- un plus grand investissement de l'école de la République pour donner une compétence et une dimension altruiste aux futurs citoyens,
- la prise en charge raisonnée des coûts de formation,
- le recours à des méthodes pédagogiques actuelles, modernes,
- l'obligation de formation, comme en Allemagne, pour des catégories d'emploi responsables de groupes humains, pour la pratique de métiers ou des sports à risques,
- la promulgation d'une loi du type « bon samaritain »,
- enfin la mobilisation des pouvoirs publics.

Par la volonté et l'engagement d'Alain Larcan, le rapport a été soumis au Conseil d'administration de l'Académie qui l'a approuvé à l'unanimité, et présenté par lui-même en séance plénière de l'Académie qui l'a adopté. Le rapport a été publié dans les Annales de l'Académie et fait l'objet d'un opuscule paru chez Lavoisier.

Mais la détermination d'Alain Larcan ne s'est pas arrêtée là. Bien que déjà fatigué, nous l'avons accompagné par trois fois à Matignon tenter de convaincre le cabinet du Premier ministre, avec pour seul résultat la convocation d'une réunion interministérielle. Devant ce peu de résultats, Alain Larcan a mis en jeu sa notoriété et son important réseau de connaissances afin de provoquer articles, questions parlementaires et propositions de loi. Il en aura été déçu et en aura ressenti de l'amertume dont il nous fera part.

### **Pour conclure**

Mais il se fait tard et la maladie continue de progresser...

Alain Larcan était un grand médecin, sans conteste un des savants dont on ne peut que s'honorer d'avoir croisé le parcours, mais, à travers ces deux exemples qui lui tenaient à cœur, nous garderons l'image forte d'un homme engagé dans son siècle, bien au-delà de sa formation universitaire, porté par l'idée de construire un monde plus harmonieux, meilleur et surtout plus à même de servir les autres.

Alain Larcan était habité par l'esprit de service public. Dans le message explicite qu'il nous a transmis lors de notre dernière entrevue, malgré la prégnance de la maladie, il ne s'est pas agi de s'apitoyer, mais de poursuivre l'œuvre largement entamée et laissée malgré lui sur le métier : à notre place de soignant, contribuer à parfaire le service au public et en premier lieu à nos patients.

**Monsieur Jacques Godfrain,  
ancien ministre, membre honoraire du Parlement  
président de la Fondation Charles de Gaulle**

Il est des rencontres de prime jeunesse qui marquent toute une vie. Notre rencontre eut lieu au début des années 70 à Nancy où je retrouvais la ville où mon propre père, natif de Longwy, avait préparé son baccalauréat. Immédiatement, je discernai la très belle personnalité du professeur Larcan, toute pétrie d'une immense culture, d'une très grande élégance et de beaucoup de respect pour ses interlocuteurs, même s'ils le contredisaient parfois. Ma dernière rencontre avec lui dans son bureau me permit d'évoquer cette formidable bataille du Grand Couronné gagnée par un de mes compatriotes, le général de Castelnau.

C'est le gaulliste convaincu que je viens saluer ce matin. Il reçut du général de Gaulle un héritage moral de très haute tenue. Peut-être y trouvait-il la raison d'accepter l'inacceptable, la mort de son père le 17 juin 1940, mort pour la France dans l'Aube. Pour lui, de Gaulle était un tout, celui du 18 juin comme celui de 44, de 58, de 62 et de toutes les décisions qu'il prenait. Pourquoi ? Parce que sa personne s'effaçait totalement devant la priorité absolue de l'intérêt de la France.

De la résistance à la reconstruction et à l'indépendance, le professeur Larcan avait une vision complète du Général. C'est à ce titre que tout naturellement ce très grand médecin devint membre puis président du conseil scientifique et enfin président d'honneur de la Fondation Charles de Gaulle. Cette vision se traduisit presque spontanément dans ses écrits, notamment dans le « De Gaulle, homme de culture, d'esprit et de foi » paru en 1994.

Docteur d'État en philosophie, il rechercha avec Pierre Messmer toutes les raisons de la pensée militaire prémonitoire du Général. Il eut aussi la joie d'organiser le colloque « De Gaulle, chrétien, homme d'État ».

La France, ce vieux et grand pays, a su reconnaître les mérites du Professeur Larcan. Nous rendons hommage aujourd'hui à sa personne et à la France qui sut l'inspirer et justifier l'amour qu'il avait pour elle. La Fondation Charles de Gaulle salue sa mémoire et dit à sa famille, à sa ville, à ses paysages et à sa terre lorraine, toute l'immense affection que nous lui vouons.

## **Madame Catherine Rénosi-Larcan** **Incursion dans l'intime**

Je souhaite remercier Monsieur le Président de l'Académie de Stanislas, Monsieur le Maire de Nancy, la Fondation Charles de Gaulle, l'Académie nationale de médecine, de me donner la parole et de me permettre d'évoquer le souvenir de mon père devant une assemblée de personnes qui ont été ses pairs, ses collaborateurs, ses amis.

L'exercice est difficile car il s'agit de faire le tri dans une multitude d'images, de sentiments, d'émotions. Mais l'exercice est surtout difficile parce que, comme toujours lorsqu'il s'agit de mon père, et malgré le sourire affectueux qu'il arbore sur la photo du programme, malgré aussi sa profonde gentillesse, il faut être à la hauteur.

Ma sœur Pascale et moi partageons ce souvenir commun de la remise d'un carnet de notes, ou des résultats d'un devoir à ce père qui, bien entendu félicitait en cas de succès, mais vous faisait sentir en cas d'échec sa déception, et surtout son incompréhension. Il ne grondait pas, ou très peu – en tous cas pas dans mon souvenir – mais son étonnement devant le manquement à l'excellence nous laissait, ou en tous cas me laissait, comme un alpiniste devant l'Everest.

En regardant l'assemblée qui est réunie aujourd'hui, la première pensée qui me vient à l'esprit est la suivante : dans les derniers mois de sa vie, lorsqu'il n'y eut plus aucun espoir sur l'issue de sa maladie, mon père recevait de toute part des témoignages d'affection. Je me souviens avoir constaté qu'il en était surpris. Heureux bien sûr, mais surpris. Car je crois qu'il faisait partie de ces gens qui, visant sans cesse les sommets et ne se rengorgeant pas de leurs succès, s'étonnent de se découvrir aimé et apprécié. Je ne dirais pas pour autant qu'il n'avait pas conscience de sa valeur, mais je dirais qu'il y avait derrière l'homme accompli, le professeur de médecine, l'amateur d'art éclairé, l'historien confirmé, un homme moins sûr de lui, qui se sentait souvent en décalage avec son époque, parfois maladroit et surtout très pudique.

Il parlait peu, voire pas du tout, de son passé. De ses jeunes années vécues à Fontainebleau avec ses parents, je ne savais presque rien lorsque j'étais enfant, seulement qu'il avait passé de très nombreuses heures au château (de Fontainebleau) et qu'il pouvait encore, cinquante ans plus tard, faire la visite commentée pièce par pièce du bâtiment comme s'il avait été guide accrédité des monuments historiques. Je savais aussi qu'il avait appris la mort de son père le jour de Noël 1940 et que cet épisode avait définitivement recouvert d'un voile sombre la date du 25 décembre, où je ne le vis jamais totalement joyeux, malgré les réjouissances familiales qui accompagnent habituellement ce moment de l'année.

Il ne parlait que très rarement du temps passé à Nancy où il avait été recueilli par ses grands-parents avec sa mère et sa sœur, et je savais seulement qu'il avait été un écolier brillant, occupé déjà à travailler le plus clair de son temps.

Et ce n'est que quelques jours avant sa mort qu'il me donna des éléments de son histoire qui furent déterminants dans la construction de sa personnalité et de son engagement politique : il me raconta en particulier que c'est en voyant les tenues d'officiers français revenues dans les rues à la Libération qu'il était devenu gaulliste. Je crois qu'il utilisa exactement ces mots « Ma mère me parlait de ces Français fratricides qui s'opposaient à la ligne donnée par le Maréchal Pétain et elle avait réussi à me convaincre. Mais lorsque j'ai vu les tenues d'officiers français à la Libération, moi qui avais été habitué à vivre dans une ville de garnison, je me suis trouvé en proie à une telle émotion que tout le raisonnement est venu d'un seul coup. J'ai compris alors que tout ça, c'était grâce au général de Gaulle et à partir de ce jour, mon engagement a été total. » Il me raconta qu'à compter de ce jour, il ne se déplaçait plus sans une croix de Lorraine agrafée à sa veste, ce qui faisait dire de l'enfant de quatorze ans qu'il était alors – et il le disait avec une fierté toute enfantine – qu'il était un vrai gaulliste.

Mais dans la vie que nous partagions avec lui, il ne faisait pas allusion à tout cela. Des drames qui avaient émaillé sa vie - la mort d'un père, d'une épouse, plus tard d'une fille - on ne trouvait



trace que dans la gravité de son regard. Mes souvenirs sont faits de déjeuners dominicaux, toujours gourmands et souvent joyeux, de voyages à l'étranger pendant lesquels nous passions plus de temps dans les églises et les musées que sur les plages, et dont nous revenions plus spécialistes des styles doriques, ioniques et corinthiens que des horaires des marées, de parties de *Trivial Pursuit* perdant rapidement tout intérêt car mon père connaissait toutes les réponses, de promenades dans la campagne, autour d'Amance, au cours desquelles nous finissions toujours par renoncer à le suivre, tant le rythme de ses pas était soutenu.

Il était bien sûr très pris et laissait à ma mère toute la gestion du quotidien et de l'intendance. Lorsque nous étions enfants, puis adolescentes, il tenait cependant à donner son avis sur les tenues que nous portions, particulièrement le dimanche pour nous rendre à la messe. Sur ce sujet, le traditionalisme était de rigueur : pas de pantalon, et surtout pas de « blue jean » (il ne prononçait d'ailleurs jamais ce mot sans une moue de dégoût profond, et l'on comprenait bien que son aversion portait autant sur le tissu lui-même que sur le fait que l'infâme vêtement provienne des Etats-Unis). Non, il fallait un vêtement européen, seyant, féminin. C'est ainsi que ma sœur et moi, nous nous retrouvâmes pendant plusieurs mois en opposition avec lui, car nous refusions de porter des robes folkloriques autrichiennes que mes parents avaient rapportées pour nous d'un récent voyage au Tyrol. Ce que cela aurait pu avoir d'incongru lui échappait totalement et nous sentions, avec une grande culpabilité, qu'il était presque peiné de notre refus. Chaque semaine, donc, il demandait inlassablement si nous allions mettre les robes autrichiennes, et chaque semaine, nous nous dérobiaions à sa demande. Il est heureux, pour nous, qu'il n'ait pas existé de vêtement régional lorrain en vente dans les magasins, car je crois que son amour de la Lorraine l'aurait rendu moins conciliant à notre égard.

Il se désolait de la même manière que les infirmières à l'hôpital ne portent plus de calot, aussi séduisant qu'hygiénique, ou, comme me l'a rappelé Pascale, que l'on porte des vêtements dont la marque était apparente, alors que quiconque côtoie ou a côtoyé des adolescents, sait que c'est au contraire tout l'intérêt de la chose.

Il s'occupait aussi, cela va sans dire, de nos lectures. À la question « Que lis-tu en ce moment ? », il était de bon ton de ne pas répondre en faisant preuve d'impréparation. Il n'était pas envisageable de donner un titre de lecture qui ne soit pas de notre niveau. C'est ainsi qu'annonçant un jour que je lisais Robinson Crusoé, je fus accueillie par un glacial « Ah ! Tu lis Robinson Crusoé seulement maintenant ! ». Je devais avoir alors une douzaine d'années et je ne pensais pas que cela soit déshonorant, mais je m'étais manifestement trompée. J'avais donc fini par mettre en place une stratégie qui consistait à annoncer alternativement un titre de Victor Hugo, suivi d'un Alexandre Dumas, puis d'un Balzac, puis à recommencer. Je ne les avais pas tous lus, mais ces auteurs étaient, de manière providentielle, suffisamment prolixes pour me permettre de tenir un bon moment. Bien sûr, il n'y avait pas de bandes dessinées dans la maison et les quelques exemplaires de Mickey Parade et Picsou Géant, offerts par une généreuse et conciliante grand-mère pendant les vacances, étaient cachés sous des piles de vêtements.

Pour sa part, dans le domaine littéraire, mon père ne mettait aucun écrivain au-dessus de Balzac. Pourquoi Balzac, et pas Victor Hugo dont il voulut pourtant absolument relire le roman *Quatrevingt-treize* avant de mourir ? Je crois que l'explication tient dans le fait qu'il se sentait une proximité de tempérament avec le travailleur acharné, exigeant, insatisfait qu'était Balzac. La précision historique et documentaire qui caractérise l'œuvre de l'écrivain faisait son admiration car il imaginait je pense sans peine, les longues heures de recherche et d'écriture, les paragraphes biffés et réécrits, l'ouvrage sans cesse remis sur le métier.

Je crois que mon père travaillait toujours, comme il respirait, et il était généralement inutile de le chercher ailleurs qu'à son bureau lorsqu'il était présent. Un de ses plus anciens amis, le Docteur Pierre Grandjean, qui n'est plus là aujourd'hui, racontait que lorsqu'ils étaient étudiants en médecine, ses amis avaient demandé à mon père quand est-ce qu'il cesserait de travailler. Il avait répondu qu'il cesserait de travailler quand il serait membre de l'Académie de médecine. Inutile de préciser bien sûr qu'il est entré à l'Académie de médecine, mais qu'il ne s'est pas arrêté de travailler pour autant. Car l'ambition est l'un des mots qui le caractérisait le plus. Non pas

l'ambition égoïste, ou égocentrique, course vers le paraître et les moyens matériels. Son ambition n'était pas une recherche de « mieux être », c'était une tension constante, consubstantielle, nécessaire - au sens philosophique du terme - vers un « plus être ». De ce point de vue, il était profondément et fondamentalement ambitieux, pour lui, comme pour les autres. C'est ainsi que nombre de ceux qui l'ont côtoyé savent qu'il n'était pas possible de rester près de lui sans qu'il ne vous trouve une mission, un travail, un challenge, pour utiliser le vocabulaire actuel, qui d'une manière ou d'une autre vous fasse aller au-delà de vous-même.

Pour ma part, j'en fis l'expérience toute mon enfance, non seulement dans le domaine scolaire mais aussi parfois sur des sujets inattendus... et cocasses. C'est ainsi qu'un été (je devais avoir seize ou dix-sept ans), alors que nous étions seuls lui et moi pour quelques jours dans notre maison d'Amance, il décida de me mettre à la cuisine. Naturellement, il ne s'agissait pas de faire une vulgaire salade d'été, simple et rafraîchissante, ou même une banale tarte aux mirabelles - bien qu'il en fût grand amateur -. Non, son choix se porta sur une potée lorraine, qui se devait d'être réalisée dans les règles de l'art. Le fait que nous soyons en plein mois d'août ne faisait rien à l'affaire. Potée lorraine il devait y avoir, potée lorraine il y aurait.

L'exercice commença, comme tout travail sérieux, par une recherche de documentation. Une petite dizaine de livres sur la cuisine lorraine furent étalés sur la table de la cuisine, et nous nous lançâmes dans une étude approfondie des différentes variantes de la recette. Bien que totalement incapable de se préparer ne serait-ce que des œufs au plat, mon père avait un goût très sûr dans le domaine culinaire. Nous l'avons toujours vu découper des recettes dans les journaux, choisir celles qui lui semblaient dignes d'intérêt, à charge pour ma mère de les préparer, à charge pour lui de les accommoder avec le vin adéquat, ce qu'il faisait fort bien.

La recette de la potée, donc, fut choisie. L'étape suivante consistant à aller acheter les ingrédients, mon père dut m'accompagner dans un supermarché, ce qu'il faisait manifestement pour la première fois de sa vie. Après avoir découvert que l'on pouvait trouver du vin tout à fait convenable dans ce genre d'établissement, ainsi que des produits frais de qualité, et après avoir perdu de nombreuses minutes à la caisse - mon père ayant tendance à laisser passer devant lui, par galanterie, toutes les ménagères pressées - il me raccompagna à la maison et il me laissa me débrouiller avec les pommes de terre, choux, carottes et morceaux de viande choisis, que dans notre manque d'expérience à l'un comme à l'autre, nous avions acheté pour un régiment. Pour être honnête, je ne sais pas du tout si ce fut une réussite, mais je sais qu'il déclara qu'elle était fort bonne et que, dans cette maison, il devrait y avoir de la potée plus souvent. Car en bon professeur, mon père était toujours encourageant, bienveillant et tolérant devant les difficultés.

Il ne pouvait accepter, en revanche, que l'on abandonne. En particulier dans le domaine scolaire, aucun obstacle ne lui paraissait insurmontable. Il ne pouvait concevoir qu'un sujet résiste à la compréhension. Tout selon lui était affaire de méthode et de travail. Je me souviens d'une visite qu'il me rendit à Paris lorsque j'étais en khâgne au lycée Fénelon. Je me débattais alors avec l'une de mes premières dissertations de l'année en lettres modernes. Alléché par le sujet, il entra dans la bataille avec moi, me dispensant conseils et encouragements, et m'entraîna avec lui à la librairie des Presses Universitaires de France pour y trouver des ouvrages. En effet, le sujet était ardu, et on ne pouvait s'engager sans armes dans la bataille. Dans une librairie, ce n'était pas comme dans un supermarché, mon père était chez lui. Il se dirigeait dans les rayonnages sans hésitation, d'un pas ferme et décidé, et n'avait besoin de personne. Je revois l'expression mi agacée, mi désespérée de la libraire en charge du rayon « critique littéraire » qui lui demandait ce qu'il cherchait et qu'il n'entendait pas, tout occupé qu'il était à critiquer le classement des ouvrages qui ne lui semblait pas pertinent. Nous repartîmes avec les ouvrages recherchés, il me donna des consignes de lecture, et je le quittais ce jour-là avec le sentiment, qui ne m'a jamais quitté, que pour lui, aucun sujet n'était hors d'atteinte.

J'en eu encore l'ultime démonstration quelques jours avant sa mort. Alors que je passais quelques heures à son chevet, je constatais que, n'étant plus capable de tenir un livre ou un magazine, il ne parvenait plus à occuper son esprit et à mobiliser ses facultés intellectuelles inaltérées par la maladie qu'en revenant mentalement et de façon incessante sur l'organisation de

son enterrement. Il est inutile je pense d'expliquer à quel point cela était triste et désolant, et je cherchais alors quel sujet de conversation pourrait le détourner de ses pensées. Avec un père plus « normal », une fille « normale » aurait peut-être été chercher un livre pour lui faire la lecture, ou mis de la musique, ou évoqué des souvenirs, malgré l'émotion que l'on risque de provoquer dans de telles circonstances. Mais mon père était d'un modèle peu courant et de fait, la manière de se comporter avec lui l'était aussi. Par réflexe, par habitude, et parce que l'étude avait toujours été la meilleure porte d'entrée avec lui, je lui proposais donc de travailler. Accomplissant à ce moment-là un master de gestion publique à l'ENA, je devais travailler sur un cas pratique. Il s'agissait de trouver des solutions pour la gestion d'un hôpital traversant une crise financière. Je vins donc m'installer à côté de lui avec mon ordinateur et lui exposait le cas, tableaux de données financières à l'appui.

Je ne m'étais pas trompée et l'effet escompté se produisit. Je vis son regard s'allumer, et la mécanique de sa pensée se mettre en marche comme elle l'avait toujours fait. Il me parla de section d'investissement et de vente de patrimoine, de calculs de coûts fixes et de coûts variables, de la loi « Hôpital, patients, santé, territoire », de territorialisation des politiques de santé et... finalement, résolut le cas pratique. Enfin, pour la dernière fois de sa vie, quelques jours avant de fermer définitivement les yeux, il me donna un de ses cours de méthode qu'il affectionnait et je renonçais pour ma part définitivement à trouver un sujet que mon père ne maîtrise pas.

Enfin, il ne me paraît pas possible de terminer mon intervention sans parler de sa foi profonde, qui l'accompagna et le soutint jusqu'à la fin de ses jours. Né d'une mère protestante et d'un père catholique, il avait embrassé le catholicisme avec d'autant plus de force que c'était la volonté de ce père, mort en héros sur le champ de bataille, que de voir ses enfants élevés dans sa religion. Recueilli ensuite par ses grands-parents maternels, il avait dû s'affirmer fortement dans ses choix tout au long de son enfance. Il en avait retiré une très grande force de conviction, et même une sorte d'intransigeance sur le plan religieux qui pouvait paraître étonnante pour un homme d'une telle profondeur de vue. Il nous arrivait de le taquiner en famille sur ce sujet. En plaisantant, nous lui disions que s'il avait vécu en Espagne au temps d'Isabelle la Catholique, il aurait sûrement été grand inquisiteur. A cette remarque, il répondait généralement le plus sérieusement du monde et sans le moindre scrupule que c'était tout à fait probable.

Considérant que l'école, pourtant catholique, dans laquelle j'étais inscrite, ne nous donnait pas une éducation religieuse suffisamment approfondie, il décida de mettre à profit la demi-heure de trajet en voiture qui séparait l'école de la maison pour combler mes lacunes. Il utilisait une méthode désuète mais éprouvée qui consistait à lire le catéchisme de l'Eglise catholique sous forme de questions – réponses. Et je récitais alors chaque matin la liste des dons de l'Esprit Saint, la liste des sacrements, les péchés mortels et les péchés véniels. Il me mettait en garde contre la paresse qui provoquait, selon lui « toute une série de petites maladies de l'âme ». Et il déplorait la perte du sens du sacré qui, selon lui, caractérisait notre époque.

La messe dominicale, latine, selon le rite de Saint Pie V – le plus beau à ses yeux - qu'il n'était pas envisageable de manquer, concluait chaque semaine de façon immuable.

Je ne sais pas s'il connût des périodes de doutes, mais la foi fut présente à chaque moment important. Lorsqu'il fut élu à l'Académie de médecine, à la deuxième tentative, il me fit venir dans son bureau et me dit « Tu sais, j'avais confié l'affaire à la Vierge Marie ». Pour lui, c'était grâce à elle que cette élection avait pu se faire. Lorsque ma sœur nous a quittés, un jour de juin 1991, il est venu me chercher à la gare et m'a annoncé la terrible nouvelle. Les seuls mots qu'il a prononcés alors, au milieu des larmes, furent « Frédérique est partie au Ciel ». Je crois que pour lui, cela ne faisait aucun doute. Cela ne faisait aucun doute non plus qu'il allait au ciel lui aussi, lorsqu'il est parti le 10 mai 2012. Il me dit qu'il n'avait aucune peur, et qu'il nous attendrait.

Bien sûr il est parti trop vite, et ce sentiment est d'autant plus prégnant qu'il avait encore, comme il le disait, « tellement de choses à voir » ! Mais je me réjouis, au-delà du chagrin, que, cueilli brutalement par la maladie mais en pleine possession jusqu'au bout de ses facultés intellectuelles et spirituelles, il ait pu, en quelque sorte, sortir par la grande porte.

L'un de mes souvenirs d'enfance les plus prégnants est celui de la prière du soir qu'il venait



réciter avec moi presque chaque soir lorsque j'étais petite fille. Il aurait sûrement aimé que cette prière, simple, mais probablement à son sens fidèle à l'essentiel, soit connue : un Notre Père, un Je vous salue Marie. Ensuite, nous priions pour « notre Saint Père le Pape et notre Sainte Eglise catholique, pour que Dieu nous inspire de nombreuses et saintes vocations religieuses et nous accorde beaucoup de grâces sanctifiantes », nous invoquions ensuite Saint Michel Archange, Saint Jean-Baptiste, Saint Pierre, Saint Paul et Saint Joseph. Enfin, nous demandions à Jeanne d'Arc de prier pour la France.

Alors oui, perdre un père comme le mien, c'est se retrouver orpheline d'une parole, d'une vision du monde, d'une injonction permanente à regarder plus loin, ou plus haut. Mais c'est aussi hériter d'un patrimoine moral et intellectuel qui prône l'honnêteté, le travail, la culture, l'amour de la France, de la Lorraine, et plus particulièrement d'une petite colline à l'est de Nancy qui, selon les mots de Maurice Barrès dont il possédait l'œuvre complète, restera toujours pour moi et pour tous ceux qui l'ont connu, une « colline inspirée ».

**Monsieur le Médecin général inspecteur Claude Pierre Giudicelli,  
membre de l'Académie nationale de médecine**

**Rôles, actions et fonctions d'Alain Larcen dans le cadre du Service de santé des armées**

C'est pour moi un grand honneur et je dirai même un bonheur d'exalter devant votre Compagnie, l'action en faveur du Service de santé des armées, du prestigieux universitaire que fut le Professeur Alain Larcen. Il a provoqué l'estime et l'admiration des officiers d'active.

Alain Larcen a accompli ses obligations militaires, de 1952 à 1954, à l'hôpital Legouest à Metz. Dans un article, intitulé « Ce que m'a apporté mon service militaire », il a présenté ses souvenirs de façon éloquente, dans un style émouvant par son enthousiasme : « J'étais tellement intégré à la vie de l'hôpital militaire que je n'envisageais de le quitter qu'avec beaucoup de peine... Dès cette époque, je caressais le projet de rester dans l'armée, mais le profil de carrière des Officiers de réserve servant en situation d'activité ou les passerelles avec la situation d'Officier d'active ne me satisfaisaient pas. Je revins à la vie civile... Je suis resté un nostalgique de cette médecine d'armées, de la discipline qui règne dans les hôpitaux ». Ces quelques phrases traduisent la naissance d'une vocation militaire. Quoi de moins surprenant chez un homme épris de rigueur, fils de la Lorraine, vivant dans le souvenir patriotique de son père, mort au Champ d'Honneur ?

Son attachement pour le Service de santé des armées ne s'est jamais altéré. Il s'est traduit par une collaboration constante qui a pris différentes formes :

- participation à la vie scientifique et administrative du Val-de-Grâce,
- adhésion à l'activité des réserves,
- conception militaire de la médecine de catastrophes.

Alain Larcen a été d'emblée conquis, lors de la période initiale d'instruction de son service militaire, par les cours des professeurs du Val-de-Grâce qu'il a jugés « clairs, précis, émaillés de souvenirs et d'expérience..., brillants ». Au cours de son jubilé, en octobre 1997, il a déclaré qu'il s'était senti intégré au milieu médical militaire, surtout à l'Ecole du Val-de-Grâce. A l'hôpital, il aimait rendre visite à ses camarades de faculté, les médecins généraux inspecteurs Henri-Michel Antoine et Jean-Paul Thomas. Il a noué de solides amitiés avec tous ceux qui, au cours de ces dernières décennies, ont joué un rôle important dans la vie du Service. Je citerai en particulier les médecins généraux inspecteurs Henri Baylon, Pierre Lefèbre et Charles Laverdant, tous trois membres de l'Académie nationale de médecine.

Les qualités éminentes d'Alain Larcen l'ont fait choisir pour assumer d'importantes responsabilités. Il a été membre du Comité d'éthique du Service de santé, ainsi que de nombreux jurys de concours de spécialité et d'agrégation, mais c'est surtout au sein du Comité consultatif de santé des armées qu'il a pu manifester son esprit de rigueur et son intérêt pour l'Ecole du Val-de-Grâce. Ce comité réunit des personnalités universitaires et militaires pour l'élection des professeurs titulaires de chaires d'enseignement et l'étude de sujets de technique médicale d'actualité. A partir de 1987, Alain Larcen a été assidu à toutes les convocations, étudiant avec méticulosité tous les rapports ainsi que les exposés de titres et travaux des candidats aux chaires. C'est au sein de cette instance qu'il a défendu la notion de médecine de l'avant aujourd'hui entièrement acceptée par l'Etat-major et la direction du Service de santé.

L'adhésion d'Alain Larcen au Service de santé s'est également traduite par de nombreuses publications scientifiques, techniques et historiques, souvent conçues en collaboration avec des médecins des armées. Dès son service militaire, il avait colligé, avec son chef de service, le médecin commandant Ablard, cinq-cent-deux cas de rhumatisme articulaire aigu, la plus importante série de la littérature mondiale. Ses travaux ont ensuite été nombreux, ayant trait à la pathologie de l'adulte jeune et à la logistique. Ils ont été diffusés dans *Médecine et armées*, le *Médecin de réserve* et la *Revue de Défense nationale*, lui valant d'être lauréat de la Société de médecine des armées

avant d'en être élu vice-président. J'ai plaisir à rappeler ici sa collaboration avec le médecin colonel G. Duchesne, père de la réanimation dans les armées, qui les a conduits à étudier les différents aspects évolutifs des états de choc, en insistant sur la distinction nosologique collapsus-choc. C'est également au Val-de-Grâce qu'il a suivi avec un vif intérêt les conférences sur les concepts d'agressologie d'Henri Laborit qui a reçu en 1957 le prix Lasker pour la découverte de la chlorpromazine. Les journées de réanimation médico-chirurgicales de Nancy ont chaque année comporté un thème de médecine militaire placé sous la présidence d'un médecin général.

Jean-Jacques Ferrandis nous exposera l'œuvre historique d'Alain Larcan mais il est, dès à présent, indispensable de souligner que son attachement pour le Service de santé s'est encore illustré à l'issue de sa présidence de l'Académie de médecine en 1994. Chaque année, au cours d'une séance très solennelle, le Président prononce un discours très attendu. L'histoire et la tradition du transport sanitaire militaire a été le thème choisi par Alain Larcan. Ce grand clinicien a en effet été conscient de l'importance de la logistique pour le succès des actions sanitaires. Le triage militaire l'a passionné. L'adaptation et l'évolution du soutien sanitaire des forces dans un engagement majeur dans la zone des combats l'a vivement intéressé.

Cela nous conduit à son rôle dans les réserves. Auditeur de la 21<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de Défense nationale, Alain Larcan a exercé une activité intense à la fois conceptuelle et pratique. L'étude de l'état de ses services permet d'apprendre sa participation à dix-huit périodes d'instruction et à quatre manœuvres de corps d'armée et d'armée. Le temps ainsi consacré est considérable. C'est là une preuve majeure de son dévouement, quand on songe aux autres activités et responsabilités exercées par ailleurs. Rien de surprenant si nous nous souvenons de son jubilé, au cours duquel il a déclaré que le travail est « la seule chose que l'on ne regrette jamais », amour du travail qui lui a été transmis par son grand-père, le professeur d'obstétrique Albert Fruhinshloz, qui l'a élevé.

Successivement de multiples charges lui ont été confiées :

- membre du Conseil national des réserves du Service de santé,
- responsable du Centre d'instruction des réserves du Service de santé en Lorraine,
- médecin consultant du 2<sup>ème</sup> corps d'armée et des Forces françaises en Allemagne,
- adjoint au général commandant la chaîne santé de la 1<sup>ère</sup> brigade logistique,
- conseiller auprès du médecin général, inspecteur des réserves du Service de santé en 1987,
- chargé de mission auprès du sous-directeur organisation logistique de la Direction centrale du Service de santé,
- conseiller pour les techniques médicales de guerre en 1990,
- membre de la commission de la Direction centrale du Service de santé, concernant le triage.

Ce sont des missions importantes. Alain Larcan a été un conseiller efficace des directeurs successifs du Service de santé, un conseiller convaincu et didactique et par conséquent très écouté. Sa notoriété a conduit le ministre de la Défense à le faire participer à des instances supérieures. Il a été le seul réserviste à avoir été engagé dans les travaux de la Commission de soutien du combattant auprès de l'Etat-major de l'Armée de terre et du Groupe permanent d'études du soutien sanitaire des Forces. Son avis a également été sollicité par le ministre pour l'organisation des réserves volontaires lors de la suppression du service national. Cet événement exceptionnel l'a affecté et, souhaitant un régime spécifique des réserves du Service de santé, il a exprimé dans un article du *Figaro* du 8 mai 1996, ses « Inquiétudes sur le Service de santé des armées » : après avoir rappelé la place des réservistes au cours des conflits antérieurs, il a proposé que tous les médecins d'une classe d'âge reçoive une initiation à la médecine des armées dans ses aspects techniques, soulignant l'intérêt de l'acquisition de connaissances pratiques qui manquent souvent à l'étudiant en médecine.

Devant l'Académie nationale de médecine, il a insisté sur les graves conséquences sanitaires de la disparition du service national.

Le Professeur Pierre-Edouard Bollaert nous a exposé les travaux d'Alain Larcan dans le domaine de la réanimation. Il m'est impossible, au risque de paraître redondant, de ne pas souligner la part de l'esprit militaire dans la passion qui l'a animé. N'a-t-il pas écrit lui-même que son intérêt pour la médecine de catastrophes est, en grande partie, dû aux fonctions qu'il a occupées en

médecine militaire ?

Je préciserai que sa pensée et son action ont eu une influence majeure sur l'évolution de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris. En effet, après avoir créé, à Nancy, le premier service mobile d'urgence et de réanimation appelé « garde urbaine de protection civile » ou « service SOS », il s'est employé à structurer, avec l'aide des médecins de la Brigade, les médecins généraux Jacques Robert, René Noto et Henri Julien, une réflexion collégiale consacrée aux aspects sanitaires des catastrophes. Il a rédigé, en collaboration avec le professeur Huguenard et mon camarade de promotion René Noto, le premier traité dans ce domaine ; ouvrage réédité, traduit en italien et en espagnol. C'est également en collaboration avec les médecins de la Brigade de sapeurs-pompiers, qu'Alain Larcan a préconisé l'oxygénothérapie hyperbare la plus précoce possible en cas d'intoxication par l'oxyde de carbone, qu'il a contribué à étendre « le plan rouge » à tous les départements français, qu'il a rédigé un rapport sur les intoxications collectives par inhalation (suffocants et toxiques généraux).

Les compétences acquises en milieu militaire lui ont permis d'établir un parallèle entre les logistiques civile et militaire, les diverses catégorisations (française et OTAN) et de souligner l'importance du binôme d'engagement civil et militaire en cas de catastrophes majeures. Aussi a-t-il étudié, avec Huguenard et Noto, la médicalisation de l'avant en situation de catastrophe : développement d'une chaîne de secours avec poste médical avancé, éventuellement centre médical d'évacuation et point de rassemblement des évacués. C'est une logistique militaire. Nous retrouvons aussi un autre thème de médecine de l'avant exploité dans un article sur la catégorisation des victimes et les règles du triage en cas de grande catastrophe civile. Particulièrement soucieux d'obtenir une collaboration des divers services sanitaires, il a insisté sur l'intérêt de la symbiose des moyens de secours civils et militaires avec le médecin général Eme ainsi que dans un ouvrage rédigé sous la direction du médecin général Courbil. Dans le même esprit, il a organisé, le 1<sup>er</sup> mars 1988, à l'Académie nationale de médecine, une séance spéciale consacrée à la sécurité civile et au Service de santé des armées face aux catastrophes, avec la participation de trois médecins des armées. Il a insisté, dans son propre exposé, sur les moyens et renforts possibles que les armées peuvent offrir à la sécurité civile.

Dans l'organisation de l'enseignement national de la médecine de catastrophes comportant des exercices de sécurité civile, il a toujours fait appel à une participation militaire. Alors qu'il était déjà malade, sensibilisé aux multiples problèmes du secourisme, il a organisé, sur ce thème, au sein de l'Académie de médecine, un groupe de travail conduisant, avec la collaboration du médecin général Henri Julien, à la rédaction d'un rapport national, exhaustif, suivi de recommandations.

Les mérites d'Alain Larcan, officier de réserve convaincu, lui ont valu de gravir progressivement les niveaux hiérarchiques pour être, en 1991, promu médecin chef des services. Il fut un des premiers médecins de réserve à accéder ainsi au rang d'officier général. Ce niveau est exceptionnel et, statutairement, un seul réserviste peut occuper ce poste éminent. Le Service de santé avait également manifesté sa reconnaissance en lui décernant la médaille d'honneur du Service de santé des armées, à son niveau le plus élevé, en vermeil, ainsi que la médaille d'argent des services militaires volontaires.

La récompense nationale majeure a été l'élévation à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur par Monsieur Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants, quelques jours avant son décès. Ce fut, dans sa résidence du Belvédère, sur la hauteur du village d'Amance, près de Nancy, une cérémonie particulièrement émouvante à laquelle j'ai eu l'honneur d'être convié. Ce fut aussi pour moi l'occasion de découvrir, de la baie vitrée du salon, les coteaux du Grand Couronné, où s'est déroulée lors de la Grande Guerre, une glorieuse bataille permettant à Nancy de demeurer française. Panorama digne du grand patriote que fut Alain Larcan.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance pour Madame Larcan qui a bien voulu me confier des photographies de son mari. Je remercie particulièrement le Professeur Pierre-Edouard Bollaert et Madame Martin ainsi que le professeur Paul Vert pour les documents qu'ils m'ont fournis. Je remercie aussi les médecins généraux Raymond Wey, Henri Julien, le médecin en chef Hugues Lefort pour l'aide qu'ils m'ont accordée.

**Monsieur le chirurgien-dentiste en chef (h) Daniel Bitsch,  
auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale**

**Alain Larcen, médecin chef des services, et le soutien sanitaire des forces**

L'importance des pertes, massives, qui avaient marqué les combats du XX<sup>e</sup> siècle, avait profondément impressionné le Médecin en chef, puis Médecin chef des services Alain Larcen.

Les conditions de traitement, l'application hasardeuse et empirique de méthodes inadaptées et quelquefois désuètes, la lenteur des évacuations sanitaires, l'avaient particulièrement interpellé.

Certes, les deux derniers conflits mondiaux avaient entraîné des modifications importantes et marquantes des doctrines, au niveau de l'organisation et du fonctionnement du Service de santé des armées en opération, mais les résultats s'avéraient insuffisants.

De ces constatations, Alain Larcen, toujours imprégné par son souci de la méticulosité et de la perfection, était parfaitement convaincu qu'il était possible de faire mieux, et qu'il était de notre devoir de remédier à cet état de fait.

C'est dans cet esprit, animé comme d'habitude par sa remarquable volonté, qu'il s'est préoccupé activement de ces problèmes urgents et qu'il a mis tout en œuvre pour apporter, en parfaite collaboration avec le Médecin général Eme, directeur du Service de santé de la brigade logistique du 1<sup>er</sup> corps d'armée, les solutions qui s'imposaient, quand nous avons, l'un et l'autre, été affectés à cette unité, en 1977, au moment de sa création.

**Monsieur le Médecin en chef (er) Jean-Jacques Ferrandis**  
**conservateur honoraire du musée du Service de santé des armées,**  
**ancien président de la Société française d'histoire de la médecine**

### **L'œuvre historique militaire du Professeur Alain Larcan**

Nous connaissons la passion de M. le Pr Alain Larcan pour Charles de Gaulle. Dans le temps évidemment restreint de ce témoignage, je rappellerai qu'il a écrit ou dirigé de nombreuses publications historiques militaires illustrant l'œuvre du Général. Je ne développerai pas ce thème traité par d'autres orateurs, notamment M. le Contrôleur général des armées Perget.

J'ai rencontré pour la première fois le Pr Alain Larcan en 1988, alors que j'assurais le secrétariat du Comité consultatif du Service de santé des Armées dont il était un membre éminent. Avant de témoigner de nos rencontres à propos de l'histoire militaire et en particulier de l'histoire de la médecine militaire, permettez-moi de rappeler combien il affectionnait l'histoire de la médecine en général. Depuis 1989, le Pr Larcan était membre de la Société française d'histoire de la médecine que j'ai eu l'honneur de présider de 2010 à 2012. Il a présenté à notre tribune de remarquables travaux, concernant l'histoire de la médecine lorraine ou de la réanimation. Ainsi, il fit l'éloge du Dr Philippe Brullard et communiqua ses études avec ce collègue défunt : « Histoire des idées et développement de la réanimation respiratoire au XVIII<sup>e</sup> siècle » et « Remarques concernant la prévention, la notion d'urgence et l'organisation des secours au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Le Pr Larcan parla aussi de Louis Sencert (1878-1924), professeur à Nancy et à Strasbourg, et précurseur de la chirurgie moderne. Par ailleurs, il montra la contribution de l'école française au développement de la réanimation médicale.

En janvier 2010, lors d'une séance consacrée aux revues disparues de médecine et d'hygiène, Alain Larcan présenta « De la Revue médicale de l'Est aux Annales médicales de Nancy, 130 ans de presse médicale lorraine ». En effet, la création de la Société de médecine de Nancy, en 1842, inaugura la publication d'un bulletin. Mais c'est avec le repli de la Faculté de Strasbourg, en 1872, que vit le jour la *Revue Médicale de l'Est* qui devint *Revue Médicale de Nancy* puis *Annales Médicales de Nancy*, jusqu'à sa disparition en 1995. Le Professeur Larcan en fut l'un des rédacteurs en chef.

Le 14 mai 1999, la séance provinciale annuelle de la Société française d'histoire de la médecine eut lieu à Nancy. Elle était consacrée au « Transfèrement de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy », après la terrible défaite de 1870. Les doyens Roland, de la Faculté de médecine de Nancy, et Mantz de Strasbourg, coprésidaient cette séance avec notre président Guy Pallardy. Ils dirent combien ce transfèrement s'avéra finalement bénéfique pour les deux villes. À cette occasion, dans sa communication intitulée : « L'École de chirurgie de guerre de la Faculté de Médecine de Nancy », le Pr Larcan développa les études de Théodore Weiss sur la préparation de la Grande Guerre à Nancy. En effet, Weiss fit paraître en 1912, deux monographies prémonitoires : *Les blessures de guerre par les armes modernes et leur traitement*, suivie en 1914 par *Les leçons sanitaires de la guerre des Balkans*. Alain Larcan considérait ces études comme les plus complètes et les plus pertinentes parmi les nombreux écrits sur le sujet. À un an d'intervalle, elles montraient, je le cite : « la capacité d'adaptation de Weiss à une réalité nouvelle et aussi sa volonté de faire connaître très rapidement les conclusions qu'il en tire pour la tactique sanitaire. »... Rappelons que la doctrine décidée par le général en chef prévoyait alors des soins succincts sur le front et une évacuation rapide des blessés par le train, doctrine qui, nous le savons, devait aboutir à un désastre sanitaire. Nous savons aujourd'hui que Weiss avait compris avant les autres, je cite encore Alain Larcan que : « l'artillerie à tir rapide plus active lors de la deuxième guerre (des Balkans) entraîne une augmentation très nette des blessures par obus, une modification de la nature des blessures, un risque accru d'infections gangreneuses et des conséquences beaucoup plus graves des évacuations prolongées ».

Des contributions du Pr Larcan à la médecine militaire, furent publiées dans d'autres revues que le bulletin *Histoire des Sciences médicales*. Par exemple : « Les combats devant Nancy » dans les actes du colloque de l'Académie de Stanislas (1974), lors du 70<sup>ème</sup> anniversaire des batailles de Lorraine, en août-septembre 1914 ; « Le médecin inspecteur F.C. Maillot » dans les *Annales Médicales de Nancy*, en 1979 ; « Secours Médicaux et Armées Le Médecin Commandant Cot, l'homme d'un concept et d'institution » avec René Noto et Jean Junière, dans les actes du 110<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés savantes à Montpellier, en 1985 ; « *Le service de santé des armées pendant le premier conflit mondial* », dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* en 1988-1989 ; « Historique du triage militaire » et « Formations hospitalières du service de santé des armées à Nancy de 1633 à 1991 », dans *Médecine et armées*, en 1994 ; « *Le service de santé pendant les combats des Vosges* », dans *La Grande Guerre dans les Vosges*, sous la direction d'Isabelle Chave, édité par le Conseil général des Vosges en 2009 ; et en 2012 : « Le Service de santé français pendant la guerre de 1914-1918 » dans la *Revue du praticien*, qui fut malheureusement le dernier article pour lequel le Professeur Larcan me demanda de réunir une iconographie.

Mais mon admiration pour le brillant esprit du Pr Larcan ne s'est pas cantonnée à l'écoute de ses communications ou à la lecture de ses articles médico-militaires. J'ai eu l'honneur de le rencontrer plus longuement à trois reprises. D'abord en 1992, à l'occasion de la préparation de l'ouvrage *Le Val-de-Grâce deux siècles de médecine militaire*, dont j'étais l'un des secrétaires de rédaction. Cet ouvrage commémorait le bicentenaire de l'installation de l'hôpital militaire dans l'ensemble monumental édifié par la Reine Anne d'Autriche (décret du 31 juillet 1793). Dans cet ouvrage, préfacé par Jean Bernard, il signa l'article « Regard sur le Val-de-Grâce » dans lequel il écrivait : « Ma participation à diverses commissions techniques, au comité consultatif du Service de santé et au comité d'éthique, ma présence en tant que membre civil à de nombreux concours (spécialiste – agrégation), la familiarité avec certaines disciplines, l'amitié qui me lie à de nombreux collègues de l'école, l'assistance aux leçons inaugurales, et même des souvenirs beaucoup plus anciens d'élève officier de réserve... me permettent d'évoquer les traditions du Val-de-Grâce. » Ceci résume l'affection du Pr Larcan pour la médecine militaire.

J'ai rencontré ensuite le Pr Larcan en 1994. Le médecin général inspecteur Claude Giudicelli a évoqué tout à l'heure le choix par Alain Larcan du thème du transport sanitaire dans son discours de nouveau président de l'Académie nationale de médecine, lors de sa séance solennelle du 13 décembre 1994. Dans ce discours, le Pr Larcan fit magistralement la synthèse des transports sanitaires depuis l'antiquité. Il développa notamment la guerre de 1914-1918 et développa les paragraphes concernant les premiers véhicules sanitaires automobiles, les transports sanitaires ferroviaires, les navires hôpitaux ou les péniches sanitaires. Pour la première fois, le Pr Larcan me fit l'honneur de me demander de l'aider à réunir une iconographie afin d'illustrer ce dossier.

Permettez-moi enfin de témoigner plus longuement de ma troisième rencontre et de ma collaboration avec le Pr Alain Larcan, à l'occasion de la préparation de notre ouvrage commun paru en décembre 2008 : *Le Service de santé aux armées pendant la première guerre mondiale*. Cette collaboration débuta à Verdun où nous avons longuement échangé lors du colloque « *Soigner et sauver à Verdun* » que je présidais les 4 et 5 novembre 2006. Ce colloque était organisé par le Mémorial de Verdun, l'Union des blessés de la tête « Gueules cassées » et l'Association du souvenir des membres du Service de santé morts pour la France. Le Pr Larcan me fit part de son regret d'avoir vu expurger son article de trente pages, intitulé « La Grande Guerre » dans le troisième tome de l'ouvrage collectif *Histoire de la médecine aux armées, de 1914 à nos jours*, édité chez Lavauzelle en 1987. Il projetait de reprendre son article en le développant. Pour ma part, je lui dis également mon souhait d'écrire sur ce thème car, désormais en retraite, je disposais de plus de loisirs pour mettre en forme mes notes accumulées depuis 1990, pendant la restructuration du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce dont le centre de documentations conserve près de cent mille dossiers d'archives sur le fonctionnement du Service de santé aux armées en 1914-1918, faisant d'ailleurs de ce centre un exemple unique sur le thème de la Grande Guerre. Dès lors, notre collaboration devenait éminemment souhaitable et évidente. Nous nous réunissions le lundi après-midi à la Fondation Charles de Gaulle et je peux moi aussi témoigner ici de la passion

que le Pr Larcan avait pour ce grand homme car la majorité de nos moments de relaxation lui était dévolue. Je dois dire que durant quelques semaines, je ne manquais pas de m'interroger avec anxiété. En effet, n'ayant point eu l'honneur d'être un élève de M. le Pr Larcan, j'étais très intimidé. J'allais collaborer avec un grand maître de la médecine, reconnu mondialement et, de surcroît, ancien président de l'Académie nationale de médecine. Loin de me considérer avec condescendance, il me mit rapidement à l'aise en s'asseyant simplement à côté de moi pour relire, compléter ou modifier le texte de l'ouvrage ou les sources sur mon ordinateur. En effet, afin de conserver son unité à l'ouvrage, il se chargea tout naturellement de la première rédaction, en évitant, comme convenu, les hagiographies. Mon anxiété initiale fit place à de la reconnaissance puis à une grande confiance. J'eus l'heureuse surprise de constater, non seulement qu'il admettait mes remarques mais également qu'il avait volontiers fait siens les arguments que j'avais développé à l'occasion de trois colloques au musée de l'Armée en 2004, 2006 et 2008 : « 1904-1914 de la guerre pensée à la guerre sur le terrain ; 1915-1918 - La guerre qui dure... Usure et adaptation ; Le Service de santé en 1918, techniques américaines, grippe espagnole ». J'adhérais aussi totalement à son idée d'émailler l'ouvrage d'un maximum de récits et témoignages, afin d'illustrer l'abnégation des brancardiers pour lesquels il avait une profonde reconnaissance. Il possédait déjà de nombreux témoignages sur la guerre, mais il reçut mes compléments avec enthousiasme. Nous savons que cette forme a été appréciée par les historiens. La confiance du Pr Larcan se manifesta encore sans retenue alors que je réunissais l'iconographie puis participais à la réalisation de la maquette chez l'éditeur parisien.

Par ce témoignage, je souhaiterais simplement rappeler l'humanisme, l'altruisme et surtout la bienveillance de M. le Professeur Alain Larcan.



**Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont,  
secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas**

**Alain Larcan à l'Académie de Stanislas**

C'est dans la séance du 6 décembre 1963, il y a presque exactement cinquante ans, que le docteur Tarte, président de l'Académie de Stanislas, procédait à la lecture de son rapport sur la candidature d'un jeune enseignant de la Faculté de médecine, du nom d'Alain Larcan. Ce rapport est éminemment favorable, mais laisse percer un soupçon d'inquiétude : ne va-t-on pas trouver que ce candidat est trop jeune ? Il a à peine trente-deux ans ! Qu'on s'en félicite ou qu'on le regrette, les académies préfèrent, dans leur recrutement, ne miser que sur des valeurs sûres. C'est pourquoi le docteur Tarte, dans son rapport, prend soin de laver son jeune protégé du péché de trop grande jeunesse, et ses arguments ne manquent pas de poids. Il évoque sa filiation glorieuse, ses multiples et éclatants succès universitaires, ses nombreuses publications, et n'oublie pas de mentionner sa vaste culture, qui le porte à étudier par exemple la peinture hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle et à s'intéresser activement au Musée Lorrain, dont il est déjà un des principaux collaborateurs.

L'examen de passage est brillamment réussi, une fois de plus, et Alain Larcan est élu associé-correspondant dès le 20 décembre 1963. Il fait preuve tout de suite de son esprit académique, puisqu'il entre en séance pour la première fois dès le 3 janvier 1964, alors que les associés-correspondants ne sont ce jour-là que quatre à siéger ! Il fait preuve dès lors d'une remarquable assiduité, ne manquant les réunions de l'académie que lorsque d'impérieuses contraintes professionnelles l'y obligent.

L'étape suivante arrive très vite : Alain Larcan est élu membre titulaire le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 1966. Deux ans plus tard, il est reçu solennellement en séance publique et présente à cette occasion, comme discours de réception, une vaste fresque qui s'intitule « Grandes catastrophes et civilisations ». C'est un recensement très complet, à travers l'histoire et au présent, des diverses catastrophes naturelles, en même temps qu'une réflexion sur les moyens de les combattre. Tant qu'il n'avait pas tout dit sur une question, Alain Larcan estimait n'avoir encore rien dit. Il y dressait dans toute son ampleur le programme d'une médecine d'urgence. Ironie de l'histoire ! Au moment où ce discours a été prononcé, la France subissait encore les effets d'une violente secousse, qui n'avait rien de naturel ! C'était le 13 juin 1968.

Dès l'année 1967-68, il avait exercé les fonctions de secrétaire annuel et, à la même séance du 13 juin, il avait également lu son rapport sur l'exercice académique écoulé. On ne pouvait guère tomber plus mal : l'université révoltée, la nation saisie par le doute, les institutions traditionnelles ébranlées ou remises en cause. Vous ne serez pas étonnés d'apprendre qu'Alain Larcan est resté imperturbable devant ces remous, fidèle à ses convictions, désireux de maintenir les valeurs les plus nobles de notre culture. Il y avait un certain panache à brandir en ces jours-là le drapeau de nos académies, que des révolutionnaires à tout crin voulaient remiser au rayon des vieilles lunes.

Nous avons vu ces années dernières des secrétaires annuels s'offusquer de ne pas être choisis aussitôt comme vice-présidents à la fin de leurs fonctions. Alain Larcan était sans doute trop occupé par ses tâches professionnelles pour devenir aussitôt vice-président. Mais, faisant preuve une fois encore d'un excellent esprit académique, il a su se montrer patient : il a attendu neuf ans cette promotion.

Un vice-président est presque assuré de devenir président l'année suivante. Ce fut le cas d'Alain Larcan, dont la première présidence de l'académie s'est placée de juin 1978 à juin 1979. A cette date, il avait déjà acquis une connaissance suffisamment profonde de ce qu'était l'académie pour lui fixer, dès sa prise de fonctions, un programme clair et ambitieux. Dès le 2 juin 1978, il annonce qu'il ne veut ni révolution, ni gadget superflu donnant la fausse impression de la nouveauté. L'académie doit s'ouvrir largement aux activités culturelles, mais en les intégrant dans

un programme, qui est la condition de son efficacité et de son rayonnement. L'académie, conclut-il, n'est pas un monde clos, mais un regroupement pluridisciplinaire, qui doit entretenir notamment « la grande flamme de l'élitisme ».

Qu'Alain Larcen soit devenu à son tour président de l'académie, c'était dans la nature des choses ; mais qu'une seconde présidence ait succédé à la première, c'est un fait beaucoup plus rare dans les annales de notre académie ! Il fallait qu'il y eût pour cela une raison bien impérieuse ! Sous la présidence de Gilbert Mercier, en 1994-95, l'Académie de Stanislas a eu l'honneur d'être choisie pour accueillir à Nancy, en octobre 1996, la Conférence nationale des Académies. Il est apparu à nos responsables que, parmi nous, Alain Larcen, qui avait été peu de temps auparavant président de l'Académie de médecine, était l'homme de la situation, celui dont la notoriété et la stature académique allaient garantir le succès de cette grande manifestation. C'est la raison pour laquelle, après avoir partagé en 1995-96 la vice-présidence avec Dominique Flon, il est devenu, pour la seconde fois, président de l'Académie de Stanislas du 17 mai 1996 au 4 juin 1997. Ce fut naturellement une très bonne décision, et longtemps après, bien des confrères des académies invitées nous rappelaient encore avec plaisir et émotion l'excellent accueil reçu à Nancy et la haute tenue de notre réunion.

Après avoir ainsi parcouru rapidement les grandes étapes de la carrière académique d'Alain Larcen à Nancy, je voudrais aussi rapidement présenter toute la richesse de sa contribution à nos travaux. Elle tient dans ses communications, toujours très bien documentées, au cours desquelles il savait toujours tenir son auditoire en haleine par la logique et la clarté de son propos. Qu'il est dommage que parmi les premières d'entre elles, plusieurs n'aient pas trouvé place dans nos mémoires : ce que nous en disent les brefs résumés conservés dans nos archives nous font regretter de ne pas pouvoir les relire. Mais Alain Larcen a présenté également en séance publique des rapports sur nos différents prix, sa compétence presque universelle lui permettant de passer aisément d'un prix de médecine à un prix littéraire ou encore à notre Grand Prix. Si on y ajoute les discours de circonstance, prononcés comme président, les réponses aux récipiendaires et les éloges funèbres, cela constitue un ensemble d'une grande qualité, car Alain Larcen ne faisait rien à moitié. Il était toujours resté l'étudiant brillant qu'il fut au début de sa vie et qui ne savait rendre que des devoirs impeccables.

Les communications d'Alain Larcen ont été trop nombreuses pour que l'on puisse ici en donner un aperçu complet. Elles abordent presque toutes quelques grands thèmes, apparus successivement, mais ensuite mêlés, et entre lesquels il existe souvent des interférences. Elles ont traité surtout de sujets d'actualité médicale (la réanimation d'urgence, les tentatives de suicide, la catastrophe de Tchernobyl), de l'histoire de la médecine (l'intoxication oxycarbonée à Nancy au XVIII<sup>e</sup> siècle, la fistule du duc Léopold, le professeur Maillot, le service de santé des armées pendant la Première Guerre mondiale), de l'histoire militaire à toutes les époques et surtout en Lorraine (l'esprit chevaleresque, le général Drouot, Nancy ville ouverte, la Lorraine face aux invasions) et naturellement aussi de Charles de Gaulle, de ses écrits, et des grands écrivains qui l'ont inspiré (Barrès, Vigny, Vauvenargues, Péguy, Psichari...). On remarquera que ce sont toujours des sujets dans lesquels notre défunt confrère se sentait directement impliqué par son métier, par son histoire familiale, par la défense des valeurs qu'il voulait promouvoir. Il était toujours tout entier dans chacune de ses interventions.

Faute de pouvoir analyser en détail tous ces travaux, comme ils le mériteraient, permettez-moi de me contenter de souligner deux grands traits de la personnalité d'Alain Larcen, parfaitement mis en valeur dans ses discours. Le premier est le patriotisme, qui se confond avec l'esprit de résistance. Une de ses communications l'illustre à la perfection. Il n'est pas d'usage que le Président prononce un long discours à notre séance solennelle de janvier, qui est celle de la remise des prix. C'est pourtant ce qu'a fait Alain Larcen, le 14 janvier 1979, lorsqu'il a profité de cet auditoire choisi pour célébrer, dans le style à la fois clair et brillant qui lui appartenait, l'éloge de Louis Marin. Ce grand Lorrain, qui fut aussi un grand patriote, a eu en trois occasions la lucidité et le courage de résister à l'opinion générale : contre l'état-major en 1914, pour la défense de Nancy ; contre Clemenceau et Briand en 1919 dans sa critique du traité de Versailles, contre les défaitistes de 1940 et plus tard à

Londres auprès du général de Gaulle. Ce discours d'une haute tenue, dans lequel Alain Larcan avait mis toute son âme, avait parfaitement sa place devant notre académie, car il exaltait des vertus que des académies comme la nôtre ont la mission de susciter autour d'elle.

L'autre trait de la personnalité d'Alain Larcan, très proche du premier, comme on vient de le voir, est son esprit académique. Il a parfaitement défini ce qu'il entendait par là dans son discours d'octobre 1996, devant la Conférence nationale : « Nous sommes fiers, nous n'avons pas honte de le dire, d'appartenir à une société de beaux esprits, engagés dans la recherche désintéressée et qui restons amoureux de notre langue française et du goût de bien vivre ». Tout est dit, en peu de mots, et à ceux qui nous accuseraient de n'être que des nostalgiques du passé, il répond avec pertinence : « Nous sommes dans un esprit de tradition, mais avec les yeux grands ouverts sur notre monde contemporain et avec un regard tourné vers l'avenir ». Alain Larcan se faisait une très haute idée de notre académie, de toutes les académies dignes de ce nom, entre lesquelles il voulait intensifier les échanges. Souvenons-nous, en mémoire de lui, que nous devons, en toutes circonstances, nous montrer dignes de cet héritage.

J'ai trouvé dans les textes qu'Alain Larcan nous a laissés la matière de cet éloge. Mais tout n'est pas dans les textes. Il y avait aussi l'homme, sa grande courtoisie, sa bonté, son sourire et son regard pétillants d'intelligence. Je demande à mes confrères qui sont ici, dans cette salle, de fermer un instant les yeux, pour retrouver le confrère, l'ami que nous avons perdu. Il était rare qu'il laissât passer une communication sans apporter, lui aussi, sa contribution au débat qui s'instaurait. Aucune question ne le prenait au dépourvu, son savoir était quasi universel et sa mémoire exceptionnelle.

Quand l'orateur avait fini de parler et que le président était intervenu pour le remercier et le questionner, tous nos regards se tournaient vers Alain Larcan. Allait-il intervenir le premier, pour apporter de précieux compléments à ce qui avait été dit ? Ou attendrait-il la fin de la séance pour résumer nos débats en une lumineuse synthèse ? C'est peut-être dans ces instants d'improvisation soigneusement mûrie que se manifestaient le mieux, à l'état brut, si j'ose dire, les plus beaux talents d'Alain Larcan, la logique dans l'exposé et la précision du verbe, qui ne le quittaient jamais, même lorsqu'il était saisi par l'émotion. Qu'il est triste de n'avoir pu le remercier assez, de son vivant, pour les magnifiques instants qu'il nous a fait vivre !

**Monsieur Dominique Flon,  
président de la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée lorrain,  
membre de l'Académie de Stanislas**

**Alain Larcen, acteur éclairé et passionné du renouveau du Musée lorrain**

C'est une histoire de près de cinquante ans que la participation d'Alain Larcen à la Société d'archéologie lorraine, devenue aujourd'hui Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain. En effet, suivant la lourde procédure d'admission en usage à cette époque, la candidature d'Alain Larcen a été présentée au bureau le 13 octobre 1962 par MM. Édouard Salin, René Taveneaux et M. le Dr Georges, et son admission votée le 13 novembre suivant. Il en resta un membre actif jusqu'à son décès le 10 mai 2012. Il y était entré grâce à des parrainages éminents. Faut-il le rappeler ? Édouard Salin, membre de l'Institut, était alors le président de la Société d'archéologie lorraine, et René Taveneaux, qui le devint ensuite, était l'un des meilleurs spécialistes français de l'histoire religieuse. On voit que notre homme s'était déjà fait connaître et apprécier.

L'entrée au conseil d'administration de la Société ne se fit guère attendre. Elle suivit d'un an et demi l'adhésion, puisqu'elle se fit le 4 mars 1964. Dans le courrier qui l'informait de cette promotion, le président Salin précisait que cette entrée devait être confirmée par le vote de l'assemblée générale qui se tiendrait le 14 mars suivant. Quelques jours plus tard, Alain Larcen répondait en ces termes : « Monsieur le Président et Très Honoré Maître, la confiance dont vous voulez bien m'honorer à nouveau me touche vivement. Je me mets bien volontiers à votre disposition et serai très heureux de pouvoir vous rendre quelque service. Mon seul titre est probablement ma grande affection pour un musée que je connais bien, où chaque visite que je fais est une joie... »

La même cadence rapide hâta la progression dans notre vénérable institution. En effet, à la date du 3 novembre de la même année 1964, nous trouvons la mention suivante dans les registres : « M. Pierre Marot parle des modifications à apporter dans l'organisation de la Société. M. le Président Salin, fatigué, souhaite être secondé dans le domaine des relations publiques. Après consultation du bureau, il est apparu que M. le Professeur Larcen serait disposé à accepter ces fonctions. Prenant alors la parole, M. Larcen se déclare quelque peu inquiet, car il ne pense pas pouvoir s'occuper pleinement du musée comme il le souhaiterait. Toutefois, il pourra rendre des services en prenant les contacts qui s'imposent avec les personnalités de Nancy et du département susceptibles d'aider efficacement la Société. À la suite de cette intervention, le conseil d'administration donne son accord à la nomination de M. le Professeur Larcen comme vice-président chargé des relations publiques. »

Vice-président, Alain Larcen l'est resté jusqu'à ce que la maladie l'en empêchât. Car avec cette intelligence et cette clairvoyance que tous lui connaissaient, il décida de ne pas se représenter au renouvellement de 2012. L'assemblée générale du 30 mars, qui ne voulait pas le laisser partir sans manifester sa reconnaissance, lui répondit en le faisant président d'honneur à l'unanimité.

Près d'un demi-siècle de vice-présidence. Cela mérite une explication, car même si la Société se constitue de personnalités d'une exquise courtoisie, il n'en est pas moins vrai que, comme dans toutes les communautés humaines, il peut se former des ambitions et des rivalités. Ces ambitions, ces rivalités auraient pu trouver l'occasion de se manifester durant cette longue période, d'autant plus qu'il y a eu des changements de présidence et des occasions de remises en cause, d'Édouard Salin à Pierre Marot en 1970, de Pierre Marot à René Taveneaux en 1981, puis après la démission de ce dernier en 1984, quand vint l'élection d'Antoine Beau, celle de Paul Sadoul en 1987, de François Streiff en 1998 et de l'actuel président en 2002 et, tout cela, sans oublier l'exercice d'une présidence par intérim de novembre 1997 à mai 1998. Alain Larcen était reconnu dans son poste de vice-président et il ne vint à l'idée de personne de lui contester son rôle.

C'est qu'Alain Larcen rassemblait une excellente connaissance de l'histoire de l'art, notamment celle de la peinture, une solide connaissance de l'histoire de la Lorraine, un talent pour convaincre et, pour reprendre ses propres mots, « aider efficacement la Société », enfin il était un homme qui apportait des idées nouvelles.

Connaisseur de l'art et de la Lorraine, il donna régulièrement des contributions au *Pays Lorrain*, la revue de la Société : un article très fouillé consacré à la Servante à la puce (1976), Gestes chevaleresques et bataille de Nancy (1979), La Peyronie, chirurgien du duc Léopold (1981), Les peintures inspirées par la célèbre gravure de Callot, l'Impruneta (1985), Les militaires sous le regard de Jacques Callot (1992), À propos de quelques portraits équestres de Claude Déruet conjointement avec Madame Roze (1993), Émile Friant, un grand peintre revisité (2006), critique élogieuse de l'ouvrage de Monsieur Henri Claude consacré à l'artiste lorrain, Un voyage-pèlerinage du général de Gaulle à Notre-Dame de Sion, sur la Colline inspirée, en Lorraine, le 9 février 1945 ? (2011). Il caressait le projet d'un long article concernant les combats du Grand Couronné en 1914. À juste titre, il attachait une grande importance à cette première victoire qui arrêta les troupes allemandes et sauva Nancy de l'occupation par l'ennemi. La maladie le prévint, mais on n'oubliera pas qu'il a eu le temps de rédiger une belle étude sur le sujet dans un ouvrage collectif *Amance en Lorraine, dix siècles d'histoire(s)* parue il y a quelques jours à l'initiative de l'association « Les amis du lavoir d'Amance ». Ainsi, on le voit, Alain Larcen avait la capacité de traiter avec talent des sujets bien divers.

Alain Larcen s'était attaché l'amitié et l'estime des hommes de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain. C'est ainsi qu'il eut la charge douloureuse de rédiger quatre articles nécrologiques retraçant les carrières d'anciens présidents : Antoine Beau en 1996, René Taveneaux en 2000, François Streiff en 2002 et Paul Sadoul en 2011. À l'exception de René Taveneaux, tous avaient été d'éminents professeurs de la Faculté de médecine, et Alain Larcen pouvait s'exprimer à leur égard tant en qualité de collègue que d'historien de la Lorraine. Tous étaient ses amis. Ces articles étaient particulièrement bien documentés et on y trouvait aussi bien le détail qui montrait sa familiarité avec les faits que la chaleur humaine qui marquait sa proximité et, oserais-je le dire, sa complicité avec ces hommes.

Nous avons dit qu'il avait le talent de convaincre et, pour reprendre ses propres mots, celui « d'aider efficacement la Société », enfin qu'il était un homme porteur d'idées nouvelles. Cela s'est vu à propos du grand dossier de la rénovation du Musée lorrain. C'est à la fin des années 80 que s'est imposée la nécessité de rénover le musée. Des raisons multiples s'imposaient. Le nombre des objets à présenter s'était considérablement accru et avait relevé la qualité des collections. Cela imposait de lourds investissements sur des locaux qui n'avaient pas été régulièrement entretenus au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il fallait améliorer la sécurité des visiteurs et celle des bâtiments et prévoir l'accueil des personnes à mobilité réduite. Une autre difficulté tenait à la séparation physique des deux ensembles que constituent le palais ducal, siège du musée historique, d'une part, et le couvent des cordeliers, siège de la section des arts et traditions populaires, d'autre part. Enfin, beaucoup d'objets méritaient des restaurations, et la fragilité de certains réclamait une politique de conservation préventive. Enfin, l'inventaire établi sur fiche était à reprendre complètement.

C'était un travail considérable. Le musée fondé par la Société en 1851 était la propriété de celle-ci. Dans les faits, la ville de Nancy mettait les lieux à disposition et les entretenait. Elle versait une importante subvention qui couvrait le fonctionnement de l'établissement et notamment les salaires du personnel. Cependant les rapports entre ville de Nancy et Société avaient manqué de chaleur dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, celle-ci trouvant que les crédits étaient insuffisants et celle-là que la Société était bien exigeante et coûtait cher. Par chance, les relations s'améliorèrent. Le maire de Nancy était médecin, il connaissait bien le président Sadoul et le vice-président Larcen, plus ouverts à la discussion. L'adjoint à la Culture, membre de la Société depuis de longues années, était un ami du musée et entretenait d'excellentes relations avec les deux hommes. Ce climat de confiance permit d'engager les choses assez rapidement en y associant le ministère de la Culture.

Deux documents dressèrent l'état des lieux. D'abord un rapport architectural remis par M. Dominique Brard en 1992, puis un rapport très fouillé portant sur les collections, rédigé par M.

Géraud de La Tour d'Auvergne et Madame Sabine Cotté de l'Inspection générale des Musées du ministère de la Culture en 1995. Ce dernier document concluait à la nécessité d'engager sans attendre la restauration et la conservation préventive des œuvres, c'est-à-dire avant le début des travaux de bâtiment. Ainsi les objets seraient présentables à l'ouverture du nouvel établissement. Parallèlement, il fallait substituer un catalogue informatique au vieux catalogue sur fiches. L'ensemble des collections était estimé à 30 000 objets au départ, on sait aujourd'hui qu'il y en a plus de 150 000.

Mais les moyens financiers de la cité étaient insuffisants pour répondre à un tel chantier et il était indispensable de s'assurer du concours de l'État et de celui de la région Lorraine. Le montage administratif passait par l'inscription du projet dans le contrat de plan que devaient signer l'État, la région et la ville de Nancy. L'État et la ville étaient acquis à l'idée ; restait à s'assurer le concours de la région. La Providence voulut qu'Alain Larcen siègeât au conseil régional de Lorraine de 1998 à 2004, alors que Gérard Longuet était le président de cette assemblée. Il était membre, par ailleurs, de la commission des affaires culturelles de cette assemblée. Dans cette commission, il fut l'avocat persévérant de la rénovation. Profitant de l'amitié confiante que lui accordait Gérard Longuet, il put exposer l'intérêt du projet au président et obtenir son soutien, tout en faisant campagne auprès de ses collègues. Ainsi, aux côtés des politiques, il joua un rôle efficace et reconnu dans l'inscription du Musée lorrain dans le contrat de plan État-Région.

Dans le même temps, on devait définir le programme scientifique. Ce document devait fixer les séquences historiques que décrirait le nouveau musée et, ces séquences définies, organiser salle par salle le parcours cohérent que suivrait le visiteur. Ce travail était de la compétence de l'équipe de conservation et il relevait plus particulièrement du conservateur en chef, directeur de l'établissement. Et c'est alors que l'on rencontra des difficultés. Une première personne resta trop peu de temps pour mener le travail à son terme. Son successeur présenta un projet qui transformait le musée historique lorrain en un musée des beaux-arts. Ce n'était pas le but recherché et le projet fut rejeté par les diverses parties. Enfin, la direction fut confiée à Madame Francine Roze, conservatrice en chef, directrice de l'établissement, qui reprit la question *ex nihilo*. Ce fut un travail énorme qu'il fallait accomplir dans les plus brefs délais. Alain Larcen fut consulté et donna son avis au cours de longues séances de travail. Comme tout homme un peu âgé, il était devenu un peu dur d'oreille et, pour compenser, avait tendance à parler haut. C'est pourquoi les réunions se tenaient à huis clos pour ne pas déranger les autres collaborateurs. Ces conclaves, qui ont laissé un souvenir très vivant dans l'équipe du musée, ont eu une influence incontestable sur le programme qui servira de fil conducteur à la rénovation.

Restait à imaginer un projet architectural qui mette en valeur les bâtiments, lesquels constituaient en eux-mêmes un élément essentiel des collections. Les responsables de la Société et les collectivités publiques devaient trancher tout cela en liaison avec l'équipe de conservation. La séparation du musée entre deux grands groupes de bâtiment, palais ducal d'une part et couvent des Cordeliers d'autre part, posait déjà difficulté. La question se posait de savoir s'il fallait y adjoindre la porte de la Craffe et l'ancienne gendarmerie. D'un commun accord, il fut décidé que non, mais un fait inattendu allait compliquer une situation qui l'était déjà assez. En 2010, le ministère de la Défense décida de rendre le Palais du Gouvernement à la ville de Nancy. L'Armée avait l'intention d'emporter tout le mobilier qu'elle y avait déposé : armes, tableaux évoquant le glorieux passé militaire de la cité et surtout le bureau École de Nancy de Foch, qui fut ici le commandant du XX<sup>e</sup> corps d'armée. Il était impensable, que fussent oubliées la valeur de souvenirs et la charge affective attachée à tous ces objets, impensable qu'ils soient exilés dans un dépôt anonyme et perdent tout caractère sacré et toute personnalité. Il y eut une sorte de mobilisation générale dans laquelle se trouvaient le préfet de Meurthe-et-Moselle, le maire de Nancy et le médecin général Larcen. Celui-ci se tourna énergiquement vers ses relations dans les cercles militaires. Toutes ces actions firent capituler l'Armée et assurèrent le maintien dans les lieux du mobilier et des *militaria*.

Mais la décision de l'Armée a eu une autre conséquence plus éclatante : le Palais du Gouvernement était rattaché au Musée lorrain. Il devenait nécessaire de l'intégrer au projet de rénovation. Désormais, ce n'étaient plus deux, mais trois groupes de bâtiments — le palais ducal, le

couvent des cordeliers et le Palais du Gouvernement — qu'il convenait de réunir en termes de programme muséistique et en termes de programme architectural. Alain Larcen fut d'abord d'avis que le Palais du Gouvernement soit un musée consacré à l'armée, mais, après réflexion, les choix se portèrent en faveur de lieux de réception et d'expositions temporaires.

Quant aux bâtiments, l'idée du musée promenade s'imposa peu à peu. On entend par là la création d'un vaste espace muséistique regroupant tous les bâtiments au cœur d'un espace de détente ouvert sur la ville de Stanislas au Sud, le parc de la Pépinière à l'Est, la Vieille Ville à l'Ouest et le quartier des Trois-Maisons au Nord. Restait à prévoir un bâtiment pour l'accueil du public et une salle de conférence. Notre ami avait une position très originale à ce sujet. Les relevés architecturaux effectués à l'époque classique par Robert de Cotte donnent une image très précise des lieux et, pour Alain Larcen, il fallait, sur ces bases, reconstruire à l'identique le palais et lui rendre ses proportions d'origine inspirées de celles du château de Blois. Cette idée le passionnait. C'est ainsi qu'ayant appris qu'un château de Stuttgart présentait certaines dispositions comparables à celui de notre ville, il n'hésita pas à se rendre dans cette cité pour confirmer ses propositions. Deux raisons empêchèrent de le suivre sur ce chemin. D'abord, le coût financier était énorme. Il aurait certainement paru exagéré à nos concitoyens et ne pouvait être pris en charge par les financeurs, ville, État, Région. Ensuite, la projection des emprises de l'ancien palais sur les emprises actuelles montrait qu'il fallait détruire la partie Nord-Ouest du Palais du Gouvernement pour rétablir le palais Renaissance dans ses proportions d'origine. On voit le dilemme : ou bien reconstruire un palais Renaissance à l'identique en mutilant un édifice classé au patrimoine de l'humanité par l'Unesco ou bien ne reconstruire qu'une partie de ce palais en laissant de côté les proportions qui faisaient sa beauté. La proposition ne fut donc pas suivie. Alain Larcen admit sans enthousiasme ces raisons et finit par se rallier à l'idée de construire un bâtiment neuf.

Enfin, il se produisit un grand changement dans la vie de la Société d'histoire de la Lorraine en 2007. Nous avons vu que la ville de Nancy prenait une part de plus en plus importante dans le fonctionnement du musée. Or le musée était géré par la Société, et le fonctionnement devenait de plus en plus complexe. Des risques juridiques étaient apparus, tant pour la sécurité des personnes et des biens que pour la gestion des deniers publics reçus sous forme de subventions. Dans ces conditions, le plus sage était que le droit s'adapte à la réalité et que la Société confie à la ville ses prérogatives touchant à la gestion du musée. C'était une espèce de révolution. La Société s'était constituée en 1848 et l'un de ses objectifs était précisément la création d'un musée consacré à l'histoire de la Lorraine. Ce musée, elle l'avait ouvert en 1851 et c'était son enfant chéri. Demander à des historiens ou à des amis de l'histoire de renoncer à ce glorieux passé était chose délicate. Alain Larcen comprit vite qu'on ne pouvait rester en l'état, que les pères fondateurs auraient été honorés de voir que la collectivité publique prenait en charge leur enfant, et il aida à faire adopter la mise en régie du musée.

En conclusion, je voudrais reprendre son mot de 1964 : « Mon seul titre est probablement ma grande affection pour un musée que je connais bien, où chaque visite que je fais est une joie... » Il ne verra pas le nouveau musée pour lequel il a tant travaillé et il savait qu'il en serait ainsi. Une telle rénovation demande une vingtaine d'années et la vie est courte, quand on a atteint un certain âge. Il a eu plaisir pourtant à préparer l'avenir en homme désintéressé et généreux. Durant ces cinquante ans à la Société, il a certainement connu beaucoup de joie et l'on peut penser que si sa participation à la vie de notre maison lui a apporté bien des soucis, elle lui a valu aussi bien des satisfactions. En décrivant son rôle, j'ai eu l'impression d'écrire l'histoire du Musée lorrain. Cela veut tout dire. Alain Larcen nous a apporté une riche collaboration, un travail immense et de haut niveau. Nous savons tous qu'il est l'un de ceux qui ont marqué notre institution, qui ont entretenu la réputation de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain et qui ont permis à Nancy et à la Lorraine d'avoir un des deux plus beaux musées historiques de France. Voilà pourquoi nous avons pour lui estime et reconnaissance, et pourquoi nous sommes fiers qu'il nous ait accordé sa confiance et son amitié.

**Monsieur le Professeur Pierre Labrude,  
ancien président de l'Académie de Stanislas**

**Le Professeur Alain Larcan,  
historien de la médecine et des hôpitaux de Nancy**

Au cours de sa riche existence, le Professeur Alain Larcan ne s'est pas contenté, si l'on ose dire, de son immense activité de médecin ; il a aussi été un historien, et en particulier un historien du Service de santé militaire et un historien de la médecine. Attaché comme il l'était, et comme il l'écrit dans ses Titres et travaux, à sa Lorraine natale et à son histoire, mais aussi à sa Faculté de médecine et à ses Hôpitaux, il a consacré l'essentiel de ces écrits médico-historiques à des personnalités médicales et chirurgicales de Lorraine, à des maladies qui ont régné dans la région, à sa faculté et à ses hôpitaux, sans oublier bien sûr l'histoire et les techniques de sa discipline hospitalo-universitaire, la réanimation. Pour M. Larcan, l'histoire de la médecine « est à la fois celle des idées, des structures et institutions, et surtout celle des hommes ».

Fondateur et président du Comité historique du CHU de Nancy, il a été le maître d'oeuvre de la rédaction et de la publication de trois ouvrages qui lui sont dévolus. Un quatrième, paru en 1975, peut leur être associé, nous verrons pourquoi. À tout cela s'ajoutent les éloges et les préfaces, la direction des thèses associée à la présidence ou à la participation à leurs jurys.

Dans cette présentation des travaux d'histoire de la médecine du Maître qu'il a été, j'ai choisi de ne prendre en considération aucun de ceux qu'il a consacré aux personnalités et aux structures du Service de santé militaire en Lorraine. C'est ainsi que je n'évoquerai ni son travail sur Maillot, ni ses publications sur les formations du Service de santé militaire présentes à Nancy et sur l'hôpital militaire Sédillot. Une contribution leur est dévolue au cours de ce colloque.

### **Aspect quantitatif de l'œuvre**

Sur quelle durée M. Larcan a-t-il fait de l'histoire ? La réponse à cette question est de grande importance : il en a toujours fait ! Sa première publication, en association avec son maître Herbeuval, date de 1956. Il termine son internat et n'a pas encore soutenu sa thèse. La dernière publication que j'ai relevée est de 2012.

Dans quelles revues M. Larcan a-t-il publié le résultat de ses recherches ? Quatre titres sont présents plusieurs fois : *Histoire des sciences médicales*, organe de la Société française d'histoire de la médecine (8 fois), *Annales médicales de Nancy* (ou son titre précédent), organe de la Société de médecine de Nancy (5 fois), *Journal des maladies vasculaires* (3 fois) et *Le Pays lorrain* (3 fois). Deux colloques de l'*Académie de Stanislas* et deux chapitres d'ouvrages sont aussi présents.

Très attaché à l'Académie de Stanislas, M. Larcan y a présenté plusieurs communications portant sur l'histoire de la médecine, dont les textes n'ont pas été publiés dans ses *Mémoires* : "Progrès et organisation de la réanimation d'urgence" (1965), "Description et traitement de l'intoxication oxycarbonée à Nancy au XVIII<sup>e</sup> siècle et un précurseur oublié : D.B. Harmant" (1967), « La Peyronie en Lorraine, la fistule du Duc Léopold » (1982). Il faut mentionner aussi en 1996 l'éloge du Doyen Beau, son collègue, son confrère et son ami, qui était aussi un historien de la médecine.

M. Larcan publie-t-il seul ou en association ? Il est le plus souvent seul, mais plusieurs de ses confrères médecins y ont été associés : son maître Herbeuval, et ses collègues les professeurs Percebois et Fievé, mais aussi deux de ses élèves : Brullard, trois fois dans des travaux sur l'histoire de la réanimation, et Maufroy à propos de l'ergotisme en Lorraine. Ils ont tous les deux réalisé leur thèse sous la direction de M. Larcan.



## Étude analytique des thèmes étudiés.

La clarté de la présentation nécessite une classification, tout en sachant qu'une telle opération est toujours arbitraire et réductrice, d'autant que certains sujets recoupent plusieurs thèmes. Pour cette raison, j'ai choisi de me limiter à quatre thèmes majeurs : la Lorraine, la Faculté de médecine de Nancy, ses hôpitaux et la réanimation. Les publications relevant d'autres thèmes seront étudiées ensuite, et les quelques chapitres d'ouvrages et les ouvrages réalisés dans le cadre du Comité historique du CHU seront envisagés à part.

### *La médecine et la pathologie en Lorraine*

Les travaux sont peu nombreux ici : "La Peyronie, chirurgien du duc Léopold" et "Le mal des ardents en Lorraine", parus tous les deux dans la revue *Le Pays lorrain*, respectivement en 1981 et 2002.

### *La Faculté de médecine de Nancy*

Le thème est beaucoup plus riche que le précédent. M. Larcan s'est intéressé à plusieurs aspects de l'activité de cet établissement, qu'il considérait comme essentielle, et estimant qu'au cours de sa carrière, il avait surtout été un professeur. Il a étudié plusieurs professeurs, plusieurs écoles d'enseignement et la presse médicale nancéienne, qui "appartient" à la fois à la faculté et aux hôpitaux.

*Les professeurs* qui ont attiré son attention sont Vuillemin, professeur d'histoire naturelle, qui a été étudié en collaboration avec le professeur Percebois ; et son collègue, confrère et ami Paul Sadoul auquel il consacre en 2011 une longue notice nécrologique qui est également un éloge. A cette catégorie se rattache le travail qu'il consacre au professeur Nicolas Jadelot, qui a enseigné à Pont-à-Mousson puis à Nancy au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'occasion d'un colloque de l'Académie de Stanislas. Jadelot, anatomiste et physiologiste, est surtout considéré ici en qualité de promoteur d'une réforme des études médicales au moment de la Révolution. On sait l'attachement qu'avait M. Larcan pour l'enseignement et la pédagogie, auxquels il a consacré divers travaux, entre autres dans le cadre de cette académie.

*Plusieurs "écoles"* ont été étudiées par le professeur qu'il était et son premier travail historique, en 1956, avec le professeur Herbeuval, porte sur "l'école gérontologique nancéienne". Vient ensuite en 1979 une étude sur le développement à Nancy de l'angéiologie. M. Larcan a consacré plusieurs études historiques à cette discipline. Les vaisseaux et le sang l'ont toujours intéressé et il a beaucoup travaillé avec les services du Centre régional de transfusion sanguine et d'hématologie que dirigeait son collègue et confrère académicien le professeur Streiff. L'"école chirurgicale nancéienne" passionne aussi M. Larcan car elle met en relation avec le Service de santé militaire. Deux publications sont dévolues au professeur Sencert, l'une avec son collègue Fievé dans le *Journal des maladies vasculaires* en 1986, une seconde dans *Histoire des sciences médicales*, en 1989. L'Ecole de chirurgie de guerre de la faculté..." avec le professeur Weiss, fait l'objet d'une troisième étude, qui paraît dans la même revue.

*La presse médicale lorraine* a retenu toute son attention. Ceci s'explique par son grand intérêt pour l'étude et pour l'écriture, et par le fait qu'il a été longtemps le rédacteur en chef des *Annales médicales de Nancy*, qui ont précédemment porté d'autres noms. La presse médicale de Nancy naît en 1874 à la suite du transfèrement de la Faculté de médecine de Strasbourg en 1872. Pour marquer son centenaire, un numéro spécial des *Annales*, retraçant tous les événements importants du siècle écoulé, paraît en 1975. M. Larcan y est l'auteur d'un important article sur l'"Histoire du journal médical de Nancy". Beaucoup plus récemment, en 2009, à l'occasion de la séance du 17 janvier de la Société française d'histoire de la médecine consacrée aux journaux médicaux, ce sujet est actualisé sous le titre "De la Revue médicale de l'Est aux Annales médicales de Nancy, 130 ans de presse médicale lorraine". L'étude paraît en 2010 dans *Histoire des sciences médicales*.

## *Les hôpitaux de Nancy*

L'histoire des hôpitaux de Nancy, tant militaires que civils, intéresse beaucoup M. Larcen. En 1984, à l'occasion du centenaire de l'Hôpital central, il publie un court article sous cet intitulé dans la revue *Médecins de Lorraine*. Sa participation à la rédaction du numéro du centenaire de la revue de médecine, déjà signalée, en constitue un autre témoignage. Toutefois, c'est plus tard, dans le cadre du Comité historique du CHU, que ce thème atteindra son plein développement, avec la publication de trois ouvrages entre 2006 et 2012. Ils seront envisagés plus loin.

## *La réanimation*

Un nombre significatif de publications historiques est consacré à la réanimation, et ceci est bien normal. La plus ancienne est issue d'une communication à l'Académie de Stanislas publiée aux *Annales médicales*. Elle étudie la description de l'intoxication oxycarbonée par le médecin nancéen Dominique Benoît Harmant en 1775. Ce médecin est l'un des premiers à s'être intéressé à ce sujet, qui reste toujours préoccupant actuellement.

Dans le numéro spécial des *Annales*, en 1975, figurent deux textes consacrés à des disciplines qui lui sont chères : "Néphrologie et diabétologie" et "La réanimation (anesthésie, toxicologie clinique)". Trois études, consacrées aux idées, aux gestes, aux techniques et au développement de la réanimation, en particulier respiratoire, à la notion d'urgence et à l'organisation des secours, prennent place successivement dans un même numéro de la revue *Histoire des sciences médicales* en 1979.

L'apport des professeurs nancéiens Feltz et Ritter dans l'étude de l'urémie expérimentale, donne lieu à deux notes, l'une parue en 1990 dans la même revue et l'autre en 1994 dans *Néphrologie d'hier et d'aujourd'hui*. Il faut encore citer "La réanimation médicale. Contribution de l'école française à son développement", publié dans *Histoire des sciences médicales* en 1993, et "Précurseurs et acteurs de l'aide médicale urgente en France", qu'accueille *Urgences médicales* en 1994.

L'« Histoire des dispositifs transfusionnels » fait l'objet d'une communication lors d'un colloque de conservateurs de musées d'histoire des sciences médicales tenu en 2002 sous l'égide de la *Fondation Marcel Mérieux*. M. Larcen "revient" à la réanimation respiratoire : "Des soufflets aux respirateurs", à l'occasion d'une communication qu'il présente à l'Académie de Besançon et de Franche-Comté dont il est membre correspondant. Enfin, toujours passionné par le rein, l'insuffisance rénale et l'hémodialyse, il consacre sa dernière publication historique à ce sujet. Elle paraît en 2012 dans *Néphrologie et thérapeutique*.

## *Les autres thèmes*

Oserai-je écrire que le maître qu'il était trouvait de l'intérêt à tous les sujets ? Oui. Parmi ceux-ci figure le thème du sang et des vaisseaux, que j'ai déjà indiqué. Plusieurs contributions historiques de sa main figurent au *Journal des maladies vasculaires*. Mais il convient aussi de citer "Une présentation originale, un régal intellectuel, le journal d'Harvey de Jean Hamburger", analyse d'ouvrage parue aux *Annales médicales de Nancy* en 1983, et "Hans Selye et l'angéiologie" que publie *La Lettre de l'angéiologie* en 1984. Plus près de nous, il écrit encore en 2001 : "Un siècle de progrès, de la macrocirculation à la microcirculation" qui est accueilli par les pages du *Journal des maladies vasculaires*.

La pédagogie, que j'ai déjà signalée à propos de Jadelot, ne laisse jamais Monsieur Larcen indifférent. Un colloque de l'Académie de Stanislas organisé en 2005, est pour lui l'occasion d'évoquer "Une réforme des études médicales proposée par Cabanis dans l'esprit des Lumières". Le thème était un peu le même dix années plus tôt dans l'ouvrage *L'Acte de naissance de la médecine moderne*, paru chez l'éditeur "Les Empêcheurs de penser en rond", où il avait écrit "Ce 13 frimaire an III".

M. Larcane s'est peu intéressé au médicament. Sa seule contribution, à ma connaissance, intitulée "Les acquis thérapeutiques avant 1945", paraît dans *Médicaments et médecine, les chemins de la guérison*.

### **Les préfaces et les éloges**

Plusieurs des élèves et amis de M. Larcane ont sollicité de sa part la rédaction de préfaces : le professeur Bernard Legras, avec qui il rédige les ouvrages du Comité historique, pour ses livres sur les professeurs de la Faculté de médecine de Nancy en 2006 et 2010, et Madame le docteur Jacqueline Carolus-Curien pour son livre *Médecins et chirurgiens de la Lorraine ducale au fil des siècles*, paru en 2010. Dans la première édition de l'ouvrage de B. Legras, les deux éloges du Professeur Paul Michon sont "prononcés" par les professeurs Beau et Larcane.

Dans le cadre de l'Académie nationale de médecine, M. Larcane est chargé de prononcer l'éloge du Professeur Jean-Charles Sournia, disparu en 2000, auquel il consacre une importante notice dans le bulletin de cette compagnie. Comme le Doyen Beau, le Professeur Sournia était initialement un médecin militaire.

### **Les thèses dirigées**

Il est certain que M. Larcane a dirigé un grand nombre de thèses de doctorat en médecine. Cependant le recensement des thèses d'histoire médicale apparaît difficile. La documentation ne signale que la direction de deux thèses à caractère historique. La première est celle de Marion Trousselard-Berbineau, consacrée à "Pierre-Christophe Gorcy, officier de santé de l'armée du Roi, de la République et de l'Empire, 1758-1826", soutenue à Lyon en 1996. Gorcy a été professeur à l'hôpital-amphithéâtre de Fort-Moselle à Metz, et il est vraisemblable que la doctorante est une élève de l'École du Service de santé. Le second travail, déjà cité, est celui de Sylvain Maufroy sur l'ergotisme ("Histoire de l'ergotisme, incidences lorraines", 2001).

### **La participation aux jurys de thèses**

M. Larcane a été membre du jury de nombreuses thèses nancéiennes, en particulier celles d'histoire dirigées par les Professeurs Beau et Percebois. Je citerai donc ici les thèses sur le Collège royal de médecine de Nancy (Eber-Roos, 1971), l'enseignement de la médecine à Nancy de 1789 à 1822 (Wang, 1969), l'École de médecine de Nancy de 1822 à 1872 (Leroux-Dumont, 1978) et sur le Docteur Valentin, apôtre de la vaccination (Mederic, 1985). Il en existe certainement d'autres.

### **Les ouvrages du Comité historique du CHU de Nancy**

Cette instance, créée à l'initiative de M. Larcane et présidée par lui, s'était donné pour tâche principale la rédaction de trois ouvrages historiques sur le CHU de Nancy dans son ensemble, en accord avec la conception qu'il avait de l'histoire de la médecine. Il convient de rappeler ici qu'en 1975 un numéro spécial des *Annales médicales de Nancy* avait retracé l'histoire de l'enseignement de la médecine et celle de l'activité hospitalière à Nancy depuis le transfèrement de la Faculté de Strasbourg en 1872 et la création de la *Revue médicale de Nancy* en 1874. M. Larcane était alors le secrétaire général des *Annales*. Le point de départ du travail du comité était donc l'année 1975.

Dans ces conditions, c'est tout naturellement que le premier ouvrage réalisé par le comité et rédigé sous l'égide du CHU, est consacré à l'évolution des activités hospitalo-universitaires au cours de la période écoulée jusqu'à sa parution en 2005, soit trente années. Rassemblés sous la direction de M. Larcane, les textes ont été mis en forme par M. Legras. Deux sont dus à la plume de M. Larcane : une introduction, rédigée avec M. Vuillemin, directeur général adjoint et membre du comité, et « Réanimation et médecine d'urgence ».

Le second ouvrage, paru en 2009 aux éditions Gérard Louis, et rédigé sous la direction de MM. Larcen et Legras, intitulé *Les hôpitaux de Nancy, L'histoire, les bâtiments, l'architecture, les hommes*, s'attache comme son titre l'indique clairement, à décrire l'histoire des bâtiments et des installations, et en même temps celle des hommes et femmes qui les ont fait fonctionner. L'ouvrage reprend, et corrige ou précise si nécessaire, ce qui avait déjà été publié, cependant que des contributions nouvelles sont consacrées aux hôpitaux récents ou qui n'avaient jamais été étudiés. M. Larcen est l'auteur de quatre textes, dont deux en collaboration, tous sur des sujets qui sont chers à son coeur : le Centre psychothérapique, l'hémodialyse, la Maison hospitalière Saint-Charles (et l'Hôpital militaire Sédillot, hors sujet ici).

Le troisième ouvrage, "Le patrimoine artistique et historique hospitalo-universitaire de Nancy, Etablissements hospitaliers et Facultés de soin (médecine, pharmacie, odontologie)", paru en 2012, est réalisé chez le même éditeur et selon les mêmes conceptions que le précédent, en association étroite avec l'Association des amis du musée de la Faculté de médecine et sous la direction de MM. Larcen, Floquet, Labrude et Legras. Dans ce livre, M. Larcen est l'auteur de deux importants chapitres, l'un consacré aux objets symboliques, les sceaux par exemple, et l'autre aux peintures. Un petit chapitre, écrit en collaboration avec l'auteur de cette note, est dévolu aux pots de la pharmacie de la Maison Saint-Charles, que M. Larcen a fréquentée lorsqu'il était étudiant puis externe chez le professeur Herbeuval et à laquelle il a toujours manifesté beaucoup d'attachement.

### **Les publications retenues pour cette étude**

Les publications sont classées par thème et par ordre chronologique. Certains choix de classement sont inévitablement arbitraires. Quelques abréviations sont utilisées pour le titre des revues le plus souvent citées : *ANM* pour *Annales médicales de Nancy*, *HSM* pour *Histoire des sciences médicales*, *JMV* pour *Journal des maladies vasculaires*, *PL* pour *Le Pays lorrain*. Les co-auteurs sont cités dans le texte.

#### ***La Lorraine***

- La Peyronie, chirurgien du duc Léopold, *PL*, 1981, n° 3, p. 194-201.
- Le mal des ardents en Lorraine, *PL*, 2002, n° 1, p. 29-38.

#### ***La Faculté de médecine***

- L'École gérontologique nancéienne (1878-1913), *Revue médicale de Nancy (AMN)*, 1956, vol. 81 p. 549-567.
- Jean-Paul Vuillemin, *Médecine de France*, 1970, p. 9-15.
- Histoire du Journal médical de Nancy, *AMN*, numéro du centenaire, 1975, vol. 14, p. 17-39.
- Contribution de l'École lorraine de médecine au développement de l'angéiologie, *JMV*, 1979, vol. 4, p. 67-70.
- Louis Sencert, chirurgien vasculaire (1878-1924), *JMV*, 1986, vol. 11, suppl. B, p. 68-74.
- Louis Sencert, professeur à Nancy et à Strasbourg, précurseur de la chirurgie moderne (1878-1924), *HSM*, 1989, vol. 23, p. 211-217.
- Éloge du Doyen honoraire Antoine Beau, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1996-1997, 8<sup>e</sup> série, vol. 11, p. 8-13.
- L'École de chirurgie de guerre de la Faculté de médecine de Nancy, *HSM*, 2000, vol. 34, p. 171-178.
- Nicolas Jadelot, anatomiste, physiologiste et réformateur des études médicales. Un esprit d'humaniste au siècle des Lumières, colloque *Stanislas et son académie*, Académie de Stanislas, 2001, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 165-174.
- De la Revue médicale de l'Est aux Annales médicales de Nancy, 130 ans de presse médicale

- lorraine, *HSM*, 2010, vol. 44, p. 269-280.  
- Paul Sadoul, *PL*, 2011, n° 4, p. 310-314.

### ***Les Hôpitaux de Nancy***

- Le centenaire de l'hôpital central, *Médecins de Lorraine*, 1984, n° 1, p. 35-38.
- Introduction, *Evolution des activités hospitalo-universitaires...*, 2006, p. 7-8.
- Le Centre psychothérapique, *Les Hôpitaux de Nancy...*, 2009, p. 270-274.
- L'hémodialyse, *Les Hôpitaux de Nancy...*, 2009, p. 299-300 (avec une photographie des professeurs Larcan et Huriet à côté d'un rein artificiel).
- La Maison hospitalière Saint-Charles, *Les Hôpitaux de Nancy...*, 2009, p. 319-320.
- Les objets symboliques, *Le Patrimoine artistique et historique...*, 2012, p. 15-22.
- Les peintures, tableaux, tapisseries, *Le Patrimoine artistique et historique...*, 2012, p. 25-34.
- Les pots de pharmacie de la Maison hospitalière Saint-Charles, *Le Patrimoine artistique et historique...*, 2012, p. 234-236.

### ***La réanimation***

- Description de l'intoxication oxycarbonée par D.B. Harmant de Nancy en 1775, *AMN*, 1968, vol. 7, p. 169-179.
- Néphrologie et diabétologie, *AMN*, numéro du centenaire, 1975, vol. 14, p. 227-231.
- La réanimation (anesthésie, toxicologie clinique), *AMN*, numéro du centenaire, 1975, vol. 14, p. 243-254.
- Histoire des idées et développement de la réanimation respiratoire au XVIII<sup>e</sup> siècle, *HSM*, 1979, vol. 13, p. 251-260.
- Histoire des gestes et des techniques de réanimation au XVIII<sup>e</sup> siècle, *HSM*, 1979, vol. 13, p. 261-270.
- Remarques concernant la présentation, la notion d'urgence et l'organisation des secours au XVIII<sup>e</sup> siècle, *HSM*, 1979, vol. 13, p. 271-278.
- L'urémie expérimentale, l'apport décisif de Feltz et Ritter, *HSM*, 1990, vol. 23, p. 133-139.
- La réanimation médicale. Contribution de l'école française à son développement, *HSM*, 1993, vol. 27, p. 257-269.
- Anurie expérimentale et potassium. L'épopée de Feltz et Ritter, *Néphrologie d'hier et d'aujourd'hui*, 1994, vol. 3, p. 9-13.
- Précurseurs et acteurs de l'Aide médicale urgente en France, *Urgences médicales*, 1994, vol. 1-2, p. 74-82.
- Histoire des dispositifs transfusionnels, 20<sup>e</sup> colloque des conservateurs des musées d'histoire des sciences médicales, 2002, *Fondation Marcel Mérieux*, Lyon, 2005, p. 65-90.
- Des soufflets aux respirateurs, *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie de Besançon et de Franche-Comté*, 2005-2006, vol. 198, p. 330-347.
- Réanimation et médecine d'urgence, *Evolution des activités hospitalo-universitaires...*, 2006, p. 91-103.
- Histoire de l'insuffisance rénale aigue et des débuts de l'hémodialyse en France, *Néphrologie et thérapeutique*, 2012, vol. 8, p. 240-245.

### ***Les autres sujets***

- Une présentation originale, un régal intellectuel, le journal d'Harvey de Jean Hamburger, *AMN*, 1983, vol. 22, p. 333-336.
- Hans Selye (1907-1982) et l'angéiologie, *La Lettre de l'angéiologie*, 1984, n° 9.
- Ce 13 frimaire an III, *l'Acte de naissance de la médecine moderne*, 1995, p. 17-28.
- Les acquis thérapeutiques avant 1945, *Médicaments et médecine, les chemins de la guérison*,

1996, p. 13-22.

- Un siècle de progrès, de la macrocirculation à la microcirculation, *JMV*, 2001, vol. 26, p. 169-182.
- Eloge de Jean-Charles Sournia 1917-2000, *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 2001, vol. 185, p. 649-664.
- Une réforme des études médicales proposée par Cabanis dans l'esprit des Lumières, colloque de l'Académie de Stanislas, 2005, supplément aux *Mémoires 2005-2006*, 8<sup>e</sup> série, vol. 20, p. 73-92.
- Préface aux ouvrages de B. Legras, *Les professeurs de la Faculté de médecine de Nancy...*, 2006, p. 5-7 ; 2010, p. 7-10.
- Eloge du Professeur Paul Michon dans la première édition de cet ouvrage, p. 280-285.
- Préface à l'ouvrage de J. Carolus-Curien, *Médecins et chirurgiens de la Lorraine ducale au fil des siècles*, Editions Serpenoise, 2010, p. 7.

## **Synthèse et conclusion**

De 1956 à 2012, soit pendant 57 années, M. Larcant a presque constamment réalisé des travaux d'histoire de la médecine et d'histoire des Hôpitaux de Nancy. Ces derniers ne peuvent bien sûr pas être séparés de ceux consacrés à la Faculté de médecine, d'abord parce qu'elle lui est très chère, mais aussi parce que, depuis son arrivée à Nancy en 1872, la faculté n'a jamais été séparée des hôpitaux. C'était une tradition strasbourgeoise ; c'est aussi le contexte professionnel hospitalo-universitaire, institué en 1958, dans lequel M. Larcant a passé toute sa vie professionnelle.

Il y a dans l'oeuvre d'historien du Professeur Larcant plusieurs thèmes forts et récurrents. A côté des travaux consacrés à la Faculté et aux Hôpitaux, il a assez largement écrit sur la réanimation, ce qui ne saurait nous étonner, mais aussi, à l'intérieur de ce sujet, sur la pathologie du rein et l'hémodialyse. Par ailleurs, le sang et les vaisseaux, l'angéiologie donc, constituent un autre thème privilégié. Enfin, la médecine militaire n'est jamais loin car, fils d'officier, il a été lui-même un grand soldat.

Au total, ma recension, quelque peu restrictive, aboutit à quarante-cinq titres, soit presque une publication historique par année et pour la seule "médecine civile". Dans le foisonnement des activités et publications du Maître qu'il a été, cet ensemble constitue une contribution significative, à laquelle il ne faut pas omettre d'ajouter les trois ouvrages rédigés sous sa direction dans le cadre du Comité historique du CHU. C'est une autre et riche facette du grand serviteur de l'État et du grand humaniste que fut le Professeur Alain Larcant.

**Allocution de Monsieur Dominique Flon,  
président de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain,  
prononcée à l'Académie de Stanislas le 25 mai 2012  
en présence de Madame Larcan**

**Hommage au Professeur Alain Larcan**

Madame, Chère Joëlle,

Je voudrais d'abord vous dire que je ne considère pas que c'est un honneur de pouvoir faire l'éloge d'Alain devant l'Académie de Stanislas, que c'est aussi un moment d'émotion, émotion qui grandit en vous voyant précisément assise dans le siège où il prenait place d'habitude quand il assistait aux séances de notre compagnie.

Alain a appartenu pendant plus de quarante ans aux instances dirigeantes de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain, si bien qu'évoquer son action au sein de la Société, c'est écrire l'histoire de la Société. Il a côtoyé les présidents les plus prestigieux : Edouard Salin, Pierre Marot, René Taveneaux, Antoine Beau, Paul Sadoul, François Streiff, à la mort duquel il assura l'intérim de la présidence, et il a accompagné dans leurs travaux nos conservateurs Jacques Choux, puis Francine Roze, la fille spirituelle de celui-ci.

Je ne peux que me limiter au temps de ma propre présidence. Alain a exercé d'abord un rôle de conseil. C'était, dirait un informaticien, une gigantesque banque de données, mais une banque de données dotée d'intelligence, qui savait tirer et donner le meilleur. On pouvait s'adresser à lui pour quêter quelques informations sur un sujet ou préparer une exposition. Servi par cette mémoire exceptionnelle que nous lui connaissions tous, Alain répondait avec le feu de la passion : il savait orienter une recherche, redresser une erreur, éclairer les points obscurs. Je garde ici le souvenir de Madame Roze et de ses collaborateurs qui, avec sous le bras de gros blocs de papier, se rendaient à la consultation.

Il signalait régulièrement les opportunités d'achat qu'il relevait dans les catalogues de marchands d'art et me téléphonait alors avec l'excitation du connaisseur pour me signaler tel objet, telle toile digne d'enrichir les collections du musée. Il participait toujours aux discussions sur les achats que nous avions au bureau et au conseil d'administration, et son opinion avait du poids.

Il aimait écrire. *Le Pays Lorrain* a publié un certain nombre d'articles de référence touchant à bien des sujets et plus particulièrement à la peinture et à Georges de La Tour, à l'histoire de la médecine et à l'armée.

Enfin, il s'était investi dans la rénovation du Musée Lorrain. Au moment de l'abandon du Palais du Gouvernement par l'Armée, il s'était inquiété que soient conservées *in situ* les objets qui témoignaient du glorieux passé militaire de Nancy. Il avait mis son énergie et ses relations au service du préfet de Meurthe-et-Moselle et du maire de Nancy pour que les collections appartenant à l'Etat et conservées jusqu'ici au palais ne quittent pas la place de la Carrière, et il a eu le bonheur de voir ce vœu exaucé.

Il s'est beaucoup intéressé au volet architectural du projet de rénovation. C'est ainsi qu'il souhaitait que puisse être rappelé dans la galerie des Cerfs le décor imaginé par Hugues de La Faye, décor dont les dessins de préparation sont conservés au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Son souhait était aussi que soient reconstruits les bâtiments Renaissance que le duc Léopold a fait abattre au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Sachant qu'il y avait au château de Stuttgart, une tour comparable au Rond du palais ducal de Nancy, il s'était rendu dans cette ville afin de préciser son opinion. Mais de solides obstacles architecturaux et financiers ne permirent pas de retenir l'idée.

Lors des visites que j'ai pu lui rendre en votre présence, ces derniers temps, Joëlle, j'ai été frappé par son courage et sa lucidité. Venu lui présenter des dossiers à soumettre au bureau, puis au conseil d'administration de la Société, je l'avais félicité pour le très bel hommage qu'il venait de rendre dans le *Pays Lorrain* à notre confrère Paul Sadoul. « C'est », me répond-il, « mon chant du cygne. Je voulais écrire quelque chose sur le Grand Couronné. La maladie m'en empêche. ». Il avait

ajouté : « Il est terrible de mourir, mais pour un médecin qui ne peut embellir le résultat de ses analyses, c'est encore plus dur ».

Il m'avait précisé qu'il ne demanderait pas le renouvellement de ses fonctions au sein de la Société, parce qu'il n'avait plus la capacité de lui être encore utile. C'est pourquoi, le 31 mars, profitant de la tenue de notre assemblée générale, j'ai proposé aux noms du bureau et du conseil d'administration qu'Alain Larcen soit élu président d'honneur de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain., ajoutant que le vote serait réputé nul si une seule voix manquait. Il a obtenu l'unanimité et nous avons été contents de lui donner cette ultime satisfaction. Un message sur mon téléphone en date du 2 avril montre qu'il y avait été sensible.

André Rossinot, maire de Nancy, a prononcé un très beau discours lors des obsèques d'Alain. Ce texte décrit bien l'homme que nous avons connu et apprécié. Accompagnant les intentions de l'Académie de publier ce discours dans ses Mémoires, *Le Pays Lorrain* le reproduira, lui aussi, à l'intention de ses lecteurs.

Veillez trouver dans toutes ces manifestations, chère Joëlle, pour vous-même et pour votre famille, les marques de l'admiration et de l'amitié affectueuses que nous avons pour Alain, et le témoignage de la part respectueuse que nous prenons à votre peine.



**Allocution de Monsieur le Professeur Michel Boulangé,  
prononcée le 25 mai 2012, devant les membres de l'Académie de Stanislas**

**Hommage à Alain Larcan. Souvenirs de jeunesse**

Ayant douloureusement ressenti la disparition de notre collègue le Professeur Alain Larcan, compagnon de longue date en raison même de nos parcours conjoints de lycéens, d'étudiants puis de médecins devenus enseignants de notre centre hospitalier et universitaire, je me suis permis de rassembler quelques documents relatifs à notre lointaine jeunesse afin d'évoquer quelques souvenirs, lesquels peuvent aujourd'hui, à leur lecture ou leur évocation, faire comprendre et présager le brillant avenir auquel notre collègue devait être appelé.

Je tiens à remercier le président et ses collègues du bureau de l'Académie de m'avoir autorisé, lors de cette réunion exceptionnelle du 25 mai 2012, à faire partager ces souvenirs de jeunesse, en projetant quelques images, dans un climat d'émotion, avivé par la présence amicale à nos côtés de l'épouse d'Alain, Joëlle Larcan.

Les plus anciens documents que je peux donc présenter remontent à ces années de guerre et d'occupation, non seulement de notre ville, mais aussi d'une partie de ce lycée Henri-Poincaré qui devait abriter la totalité de notre commune filière d'études secondaires, faites initialement d'humanités latines et grecques. A la rentrée de 1940, Alain, très jeune puisqu'à peine âgé de neuf ans, affrontait au lendemain même de la disparition de son père, officier tombé lors de cette brève mais meurtrière « Bataille de France », un nouveau cycle d'études dans un environnement familial bouleversé, ayant été recueilli à Nancy par cette famille grand-paternelle qui allait jouer un rôle si déterminant dans sa formation tant intellectuelle que morale, et constituer le terreau de ses choix de carrière et de ses futurs succès professionnels. Ce sont les fascicules édités lors des distributions des prix de 1941 et 1942, fort heureusement conservés, qui nous attestent de cette précoce réussite d'Alain, ayant dès la première année en sixième classique été distingué au Tableau d'Honneur au titre des trois trimestres de l'année scolaire, et l'année suivante ayant reçu, selon la même chronologie, les félicitations de l'établissement.

Une lecture plus attentive de son palmarès lors de sa classe de cinquième nous apprend l'obtention de premiers prix en Langue française et en Récitation, tout en étant distingué en Exercices latins, en Mathématiques et en Sciences naturelles. Mais ce qui a évoqué peut-être davantage de souvenirs personnels est l'obtention d'un Premier prix en Chant, nous rappelant que la culture musicale d'Alain avait comporté l'étude du violoncelle, et je nous vois encore essayant d'aborder ensemble le déchiffrement d'un morceau de musique de chambre dans le vaste appartement du troisième étage de l'immeuble de la Rue Victor-Hugo. Nos essais furent interrompus avec la venue intéressée et bienveillante du grand-père d'Alain, le Professeur Albert Fruhinsholz, créateur de notre maternité alors départementale qui porte le patronyme d'Adolphe Pinard, éminent obstétricien qui était lui-même l'arrière-grand-père d'Alain. Les talents vocaux de notre ancien condisciple viennent d'être rappelés au titre d'un duo mémorable exprimé avec Jacques Delivré, et j'ai aussi le souvenir de sa mémoire infatigable au regard du répertoire des chansons de carabins reprises en chœur lors des réunions d'internes et anciens internes de notre centre hospitalier. Plusieurs programmes de concerts placés sous la baguette de Gaston Stoltz nous expriment la richesse et l'éclectisme de l'enseignement musical qui nous était alors dispensé, et un cliché panoramique pris durant le début des années 1940 montre la masse des lycéens et lycéennes, parmi lesquels se trouvait certainement Alain, réunis pour jouer et chanter des œuvres dont plusieurs avaient déjoué la censure : malgré l'effigie en arrière-plan du chef de l'Etat de la France occupée, c'est lors de l'un de ces concerts qu'avait été interprétée la marche du 26<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie « Fleur de France », composition du chef de musique du célèbre régiment nancéien, dont le fils, futur général, était l'un de nos condisciples. Au premier plan de l'orchestre se font face sur ce même document deux violonistes, le père et le fils, Emile et Serge Verstraeten, le premier tué, le second gravement blessé quelques années plus tard en tant que combattants de la Résistance lors

des ultimes combats contemporains de la Libération de Nancy. Participait également à ces activités musicales, avant d'y consacrer son avenir professionnel, notre collègue Gilbert Rose, lequel s'était retrouvé en compagnie d'Alain Larcan dans l'une des deux seules classes de sixième classique ouvertes lors de la difficile rentrée de l'automne 1940.

Il m'est émouvant de juxtaposer dans une même image un portrait d'Alain, que les techniques actuelles m'ont permis de faire ressortir d'une photographie de groupe d'une année d'études suivante, à savoir celle de la classe de troisième, en l'exposant au côté de celui de son grand-père. Sérieux et bienveillance se conjuguent, et l'on peut à travers les traits, deviner les liens affectifs profonds entre ces deux personnalités, et se réjouir que ce grand-père admirable et admiré ait pu assister avant son décès en 1963 au succès de sa mission de mentor, et voir Alain réussir en première place les concours de l'Externat puis de l'Internat des Hôpitaux, et accéder à une carrière hospitalo-universitaire après la brillante soutenance du concours d'agrégation de médecine ouvert en 1958. Les clichés photographiques que nous avons pu réunir de ces années communes de lycée tout d'abord, puis des études scientifiques et médicales, enfin de plusieurs promotions d'internes des hôpitaux, nous permettent de suivre autour d'Alain tous ceux qu'un choix de carrière avait ensuite conduit à partager les mêmes efforts, les mêmes aspirations et, dans leur diversité, le même bonheur d'exercer une profession aux facettes aussi bien humanistes que scientifiques. Sur la dizaine de garçons futurs médecins reconnus sur les photographies rassemblées, une moitié au moins est aujourd'hui disparue, et nous sommes amenés à citer parmi eux le Professeur Jean Schmitt, éternel second d'Alain lors des concours hospitaliers, le Professeur Jacques Montaut, futur neurochirurgien, le Docteur Jean Simonin, notre major du P.C.B., les Docteurs Pierre Grandjean et Jean Lorrain, éminents praticiens généralistes de notre cité, ainsi que le Docteur Berna, médecin biologiste. Un autre ami tragiquement disparu figure plusieurs fois à nos côtés : le Docteur Emile Remigy, victime de l'attentat ferroviaire de Vitry-le-François survenu quelques jours après une admissibilité à l'agrégation d'hématologie médicale. Et Alain n'aurait pas manqué de souligner également la présence à nos côtés de plusieurs « santars », élèves poursuivant conjointement leur cursus facultaire à Nancy et leur progression militaire au sein de l'Ecole lyonnaise du Service de santé des Armées : habituellement côte à côte sur nos clichés figurent en effet le futur médecin général Henri-Michel Antoine, régulièrement rencontré lors de nos réunions communes avec l'Académie bisontine dont il a assumé la présidence, et de son ami Claude Guillemot, tombé en Algérie quelques années plus tard. Un autre collègue bisontin, également ancien interne des hôpitaux nancéiens, le Professeur Claude Colette, était présent à nos côtés. Membre de l'Académie franc-comtoise, il nous a rejoints le 14 mai dernier afin de rendre hommage à son ancien collègue et ami.

C'est toute une séquence de photographies de groupes qui nous permettent de retrouver aux côtés d'Alain Larcan nombre de condisciples, étudiants et internes, qui ont ultérieurement accédé à une carrière professorale et, pour plusieurs d'entre eux, participé aux activités de notre Académie : tels le regretté Doyen François Streiff et, heureusement toujours à nos côtés, les Professeurs Michel Laxenaire, Claude Perrin et Paul Vert. Les relations de tout ce groupe d'une même génération furent à la fois amicales et fructueuses car les collaborations entre nos disciplines étaient fréquentes et nécessaires : au-delà de nos lointaines harmonies musicales communes, j'ai retrouvé les références de plusieurs collaborations scientifiques personnelles avec Alain, et parmi celles-ci une recherche en physiologie rénale inspirée par l'utilisation en réanimation de solutés hyperosmolaires : les résultats en avaient été présentés par nos soins, respectivement devant les sociétés spécialisées de Physiologie et de Néphrologie. Et nous avons participé conjointement à l'épanouissement de cette dernière discipline médicale placée sous l'autorité de notre collègue Claude Huriet, et formé ensemble plusieurs élèves : je me dois de citer Charles Fontenaille, devenu professeur de néphrologie à l'Université de Nantes, et plus récemment le professeur Paul Michel Mertès, physiologiste et réanimateur, prochainement appelé à quitter notre université nancéienne pour celle de Strasbourg. Notre modeste différence d'âge me fait hésiter à citer dans cette cohorte d'élèves communs le professeur Paul Vert, mais lui-même m'a dit sa satisfaction d'avoir pu initier sa formation hospitalo-universitaire grâce à un parcours d'internat accompli dans le service de

médecine générale animé par Alain, activité clinique réalisée conjointement à des responsabilités de chef de travaux pratiques exercées au sein du laboratoire de Physiologie médicale, fonctions dans lesquelles il avait été amené à me succéder.

C'est un document présenté tout récemment à l'Académie par François Le Tacon qui m'a fait choisir une dernière image destinée à illustrer ma brève intervention. Notre collègue, éminent connaisseur de l'œuvre et de la pensée d'Emile Gallé, s'est intéressé à la présence de la Croix de Lorraine dans les illustrations et surtout l'utilisation par le Maître de l'Art Nouveau de sa symbolique dans la Lorraine alors déchirée, conduisant une recherche très approfondie sur la Croix à double traverse, « du Golgotha à la France Libre », comme l'explique le sous-titre de son ouvrage. Alain avait apporté une importante collaboration à cette démarche, et avait répondu à l'amicale sollicitation de l'auteur afin d'en écrire la préface, qui est sans doute l'un des derniers écrits publiés de notre ami disparu. Le choix pour l'illustration de la couverture de ce livre, l'image d'un bénitier en forme de croix de Lorraine, m'est apparu comme un multiple symbole des engagements d'Alain : dans sa foi tout d'abord, dont sa cérémonie d'adieu a été pour beaucoup d'entre nous un révélateur, dans son amour d'une province dont il était un éminent spécialiste de l'Histoire, et aussi, en homothétie avec l'immense croix plantée en terre champenoise, dans son admiration et sa connaissance du général de Gaulle et de son œuvre.

**Discours de Monsieur André Rossinot,  
maire de Nancy, ancien ministre,  
à l'occasion des obsèques du Professeur Alain Larcen**

Il y a quelques jours, Alain Larcen a souhaité s'entretenir quelques instants avec moi. En médecin lucide sur son état de santé, il ne se faisait guère d'illusion sur le temps qu'il lui restait à vivre. Et là, il m'a demandé, avec beaucoup de simplicité, d'être celui qui parlerait en votre nom à tous, lorsque le moment serait venu pour sa famille, ses proches et vous tous qui l'avez connu et aimé, de lui adresser un dernier adieu.

Ce moment est venu. C'est une bien grande responsabilité dont il m'a investi. Je vais m'efforcer de m'en acquitter en retraçant sa carrière, mais aussi en exprimant les sentiments qui nous animeront tous aujourd'hui. Et c'est d'abord vers son épouse, vers ses enfants, vers sa famille que je me tourne afin de leur dire la part que nous prenons aujourd'hui à leur peine.

L'entretien dont je viens de faire état s'est déroulé dans sa maison d'Amance où l'on voit les coteaux du Grand Couronné, paysages sereins aujourd'hui, mais où se déroulèrent, il y a près d'un siècle, en août 1914, de sanglants combats qui permirent à Nancy de demeurer française. Et nous avons évoqué ensemble la magistrale intervention qu'il avait faite, quelques mois plus tôt, sur le sujet, devant le Conseil municipal de Nancy, réuni au grand complet.

Avant de retracer, en quelques mots, la carrière de médecin et d'enseignant d'Alain Larcen, de souligner les services qu'il a rendus sur de multiples fronts, j'utilise ce mot à dessein, d'évoquer le rôle éminent qui fut le sien dans la vie intellectuelle lorraine et française, je voudrais, si vous me le permettez, non pas dire l'homme qu'il fut – je n'aurais pas cette prétention –, mais souligner deux aspects fondamentaux de sa personnalité.

J'évoquerai tout d'abord son exceptionnelle intelligence. Ceux qui l'ont croisé dans sa prime jeunesse, ont, dès cette époque, été impressionnés non seulement par sa prodigieuse mémoire, mais par la vivacité de son esprit, cette capacité à analyser une situation, à formuler une synthèse, à tirer des conclusions et à prendre, dans la foulée, les décisions qui s'imposent. Cette intelligence l'a servi en toutes circonstances.

Alain Larcen était aussi un prodigieux travailleur. « J'ai été élevé dans une ambiance austère », a-t-il un jour confié. « J'en ai probablement été marqué très tôt, considérant le travail, surtout intellectuel, comme un devoir, puis, tout de même un peu comme un plaisir, peut-être aussi comme une drogue, et en tout cas comme un repos ». Nous le reconnaissons bien là. Toute sa vie, Alain Larcen a travaillé dur, ne ménageant ni son temps ni sa peine. A l'hôpital. A la faculté. A la tête des services d'urgence. Dans les rangs de l'Armée. A la Fondation Charles de Gaulle. Au sein de l'Académie de Stanislas ou de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain.

Cette hyperactivité – pardon pour ce néologisme qui aurait écorché ses oreilles ! – chacun d'entre vous en a été témoin et nous en avons tous bénéficié. Les très nombreux livres, les innombrables articles qu'il a signés, les cours et les conférences qu'il a donnés en porteront témoignage pour les générations à venir. Alain Larcen fut donc, dès son plus jeune âge, un brillant sujet et, lorsque fut venu le moment d'envisager une vie professionnelle, il n'eut guère de doute sur la voie à emprunter : il serait médecin, comme tant de membres de sa famille. Il avait à peine vingt-et-un ans lorsqu'il sortit major de l'internat.

En 1961, survient à Vitry-le-François un accident-attentat, où deux médecins nancéiens trouvent la mort, faute d'avoir pu être secourus à temps. Une grande émotion s'empare de la ville. Profondément marqué, Alain Larcen comprend, bien avant d'autres, qu'il est absolument nécessaire de développer en France des structures de secours et des soins d'urgence efficaces en toutes circonstances. Dès 1963, il établit à Nancy, en collaboration étroite avec les sapeurs-pompiers, le service SOS, qui fut le premier Service mobile d'urgence et de réanimation de France. Alain Larcen, en prenant cette initiative, a véritablement révolutionné la médicalisation pré-hospitalière et

peut, de ce fait, être considéré comme un des pères du SAMU.

Dès lors, il va consacrer beaucoup de temps et d'énergie à la médecine d'urgence. Cette discipline, toute nouvelle dans le paysage médical français, mobilise l'essentiel de son activité à partir de 1962 et la totalité à partir de 1980, lorsqu'il prend la direction à la fois d'un service autonome créé spécialement à son intention et d'une chaire d'enseignement mise en place également spécialement pour lui, l'une des trois premières de France dans cette discipline. C'est qu'en effet, Alain Larcan attachait une importance énorme à la transmission du savoir. « Ma carrière fut celle d'un professeur », aimait-il à dire. « Je préfère ce titre à la dénomination de médecin des hôpitaux ou de praticien auxquels je peux également prétendre ». Nommé professeur agrégé en 1958, à vingt-sept ans, il gravit un à un tous les échelons de la carrière : professeur sans chaire, professeur titulaire, avant de terminer sa carrière en 1999 comme professeur émérite de la chaire de pathologie générale et de réanimation.

Le professeur Alain Larcan, et il est heureux que ce soit ainsi qu'on l'ait toujours appelé dans la vie courante, a marqué par un enseignement d'une très haute qualité des générations entières d'étudiants. En pédagogue averti, en enseignant chevronné, il leur a non seulement transmis des connaissances sans cesse actualisées, mais leur a inculqué des valeurs auxquelles il croyait lui-même avec force : l'altruisme, le dépassement de soi, la remise en cause permanente, la foi dans le travail. La pertinence de ses recherches, la qualité de son enseignement, le rôle pionnier qu'il a joué dans le progrès de la médecine d'urgence lui ont valu d'être élu par ses pairs en 1978 membre de l'Académie nationale de médecine puis d'être porté à la présidence de cette institution en 1994. Ce fut pour lui une grande joie et un légitime motif de fierté. L'homme était ainsi.

Le portrait serait incomplet si je n'évoquais pas aussi l'attachement viscéral que le professeur Larcan éprouvait pour la France et la Lorraine.

La France. Il ne prononçait jamais son nom sans solennité et sans gravité. C'est pour la défendre que son père était tombé le 17 juin 1940, aux Riceys, dans l'Aube. C'est elle qui l'avait adopté en faisant de ce jeune orphelin de guerre, âgé d'à peine neuf ans, un pupille de la Nation. Cet amour de la France, ce sens élevé de la Nation, il a, toute sa vie, considéré qu'une institution le transcendait : l'Armée, qu'un homme l'incarnait, le général de Gaulle.

Peu de gens, sauf ses proches et ses camarades, savaient que le professeur Larcan, médecin-chef des services, avait rang d'officier général dans l'armée française. Il ne s'en vantait pas particulièrement, mais il en était extrêmement fier. Il est rare qu'un officier de réserve soit ainsi distingué. Ce fut pourtant le cas, en considération des services éminents qu'il avait rendus, en développant notamment le concept de médecine de l'avant, qui s'est progressivement imposé sur tous les théâtres d'opérations extérieures où est engagée l'armée française. Gérard Longuet, ministre de la Défense, l'a rappelé lorsqu'il y a quelques jours, il lui a remis à Amance, les insignes de grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La France, je le disais il y a un instant, il est un homme qui l'incarnait plus qu'aucun autre aux yeux d'Alain Larcan. C'était le général de Gaulle, auquel il a voué une admiration sans bornes et consacré toute une partie de sa vie. Comment aurait-il pu en être autrement, alors que, dans sa dernière lettre, son père, loin de se laisser abattre par les dramatiques événements de mai-juin 1940, écrivait : « De Gaulle arrive et tout peut encore être sauvé : ». C'est après la mort de De Gaulle qu'Alain Larcan a entrepris des recherches approfondies, non pas sur la vie et le rôle politique du Général, mais sur son œuvre. Ce travail l'a amené à constater que de nombreuses pistes n'avaient pas encore été explorées, concernant l'écrivain, l'historien et le penseur. Cela le conduisit à entreprendre une importante thèse, qui lui valut, en 1993, à l'âge de soixante-deux ans, le titre de docteur d'Etat en philosophie, décerné par l'Université de Nancy. Les nombreuses publications qui s'en suivirent, les interventions prononcées lors de multiples colloques lui valurent d'être porté, en 1999, à la présidence du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle, fonctions qu'il exerça avec compétence et autorité jusqu'en 2011.

Alain Larcan portait également la Lorraine dans son cœur. Issu d'une famille implantée à Nancy depuis trois générations, Alain Larcan confondait dans un même attachement l'amour de la France et l'amour de la Lorraine. Très tôt, il s'est intéressé à l'histoire de notre province, qu'il

jugeait à tous égards exceptionnelle. Sa culture dans ce domaine est phénoménale.

C'était un homme d'une profonde érudition, qui avait, serait-on tenté de dire, tout lu, tout retenu et qui n'était pas avare de son savoir. Ses confrères de l'Académie de Stanislas peuvent en porter témoignage. C'était aussi un amateur d'art éclairé. Sa fine connaissance de l'art lorrain, du XVII<sup>ème</sup> siècle notamment, la sûreté de son goût, la pertinence de son jugement, ont permis d'enrichir les collections du Musée Lorrain. Le Musée Lorrain fut en effet une autre grande passion de sa vie. Il a siégé pendant plus de quarante ans au bureau de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain, avant que la Société, reconnaissante, lui confère, il y a quelques mois, le titre de président d'honneur.

Je voudrais ici exprimer toute la gratitude de la Ville de Nancy et de ses partenaires, l'Etat et la Région Lorraine, pour la contribution essentielle que le professeur Larcan a apportée au projet de rénovation du Musée Lorrain : apport intellectuel, bien entendu, mais aussi travail de conviction auprès de ses collègues élus lorsqu'il siégeait au Conseil régional.

Lors du discours qu'il prononça à l'occasion de son jubilé, le professeur Larcan cita la prière médicale de Maimonide : « Eloigne de moi, mon Dieu, l'idée que je peux tout. », mais il cita aussi, dans la foulée le général de gaulle, qui écrivait, non sans humour : « il faut viser haut, en regardant les sommets, car ils ne sont guère encombrés... ». Toute sa vie, Alain Larcan a visé haut et fréquenté les sommets.

Mais à présent que le moment est venu de prendre définitivement congé de lui, ce n'est pas le praticien chevronné, le professeur émérite, l'exégète gaullien ou l'érudit lorrain que je voudrais saluer, mais l'homme, qui a construit toute sa vie sur des valeurs auxquelles il croyait profondément : le travail, la famille, l'amitié, la fidélité et, par-dessus tout, l'altruisme et un sens aigu de l'intérêt général.

Cher Alain, je voudrais vous dire, au nom de tous ceux qui sont rassemblés autour de vous aujourd'hui, à quelque génération qu'ils appartiennent et quels que soient les chemins où ils vous ont croisé, notre très sincère affection et notre profonde admiration.

À votre épouse, à vos enfants, à votre famille et à tous vos proches, je dis la part que cette assemblée prend à leur chagrin.

Vous laissez un grand vide. Mais vous demeurerez présent dans nos cœurs. Lorsqu'à l'avenir, nous contemplerons à nouveau les coteaux bleutés du Grand Couronné, ce n'est pas seulement vers la splendeur de la nature et la folie des hommes qu'iront nos pensées, mais vers vous, qui nous avez été si cher.